

Plan de formation

Document abrégé
Version étudiante

Techniques de muséologie 570.B0

Révisé en juin 2013



**COLLÈGE
MONTMORENCY**

Service du développement
pédagogique et des programmes

Tous droits réservés
© Collège Montmorency
475, boul. de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9
www.cmontmorency.qc.ca

Équipe de production

Le plan de formation a été produit par l'équipe du programme de Techniques de muséologie du Collège Montmorency. Ce comité était composé des membres du département de Techniques de muséologie: Michel Huard, Claire Langevin, Jacques Viens, Michel Paradis, Guy Perron et Marie-Claude Dion, qui a assuré la coordination du projet.

Durant l'élaboration du programme, des représentants de diverses disciplines ont contribué à la préparation de ce plan de formation : Michelyne Blanchard du département de Techniques de bureautique, Sylvie Allard du département de Techniques administratives, et Louise Viger du département d'Arts plastiques. Le Collège tient à les remercier pour leur travail consciencieux. Katia Tremblay du Service de développement pédagogique a assuré le suivi du processus d'élaboration.

Le Collège remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce document.

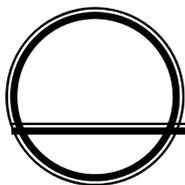


Table des matières

1.1	Présentation du programme d'études.....	7
1.2	Buts de la formation spécifique.....	8
1.3	Objectifs ministériels.....	10
2.1	Projet éducatif.....	11
2.2	Compétences.....	12
2.3	Liens : compétences, objectifs ministériels et cours.....	13
2.4	Logigramme.....	18
2.5	Liens : objectifs ministériels et cours.....	20
2.6	Liens : cours et objectifs ministériels.....	22
2.7	Grille de cours.....	24
2.8	Description des cours.....	
Session 1		
	511 ESA 03 Réaliser des croquis et dessins techniques.....	27
	570 104 MO Contrôler les facteurs de détérioration.....	29
	570 ESA 03 Confirmer son choix professionnel	31
	570 ESB 05 Utiliser les outils et les matériaux de base en muséologie.....	33
	570 ESC 03 Caractériser les institutions et les collections muséales I.....	35
Session 2		
	412 A23 MO Rédiger des documents de travail.....	37
	570 204 MO Documenter les collections I - Photographie	39
	570 105 MO Protéger les tableaux.....	41
	570 113 MO Caractériser les institutions et les collections muséales II.....	43
	570 ESE 05 Sélectionner et transformer les matériaux.....	45
Session 3		
	410 A13 MO S'initier à la gestion.....	47
	570 114 MO Réaliser des plans et des maquettes.....	49
	570 115 MO Protéger les textiles.....	51
	570 123 MO Documenter les collections II – Systèmes documentaires.....	53
	570 124 MO Réaliser des éléments graphiques.....	55

Session 4

570 125 MO Protéger les objets organiques.....	57
570 133 MO Documenter les collections III - Informatisation.....	59
570 134 MO Réaliser des plans informatisés de projets muséaux.....	61
570 135 MO Protéger les documents et les œuvres sur papier.....	63
570 ESQ 03 Sélectionner et installer l'éclairage d'expositions.....	65

Session 5

570 143 MO Gérer sa carrière.....	67
570 144 MO Emballer et transporter des objets de collection.....	69
570 145 MO Protéger les objets inorganiques.....	71
570 153 MO Réaliser des supports d'objets.....	73
570 ESU 05 Aménager une réserve.....	75

Session 6

570 155 MO Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition.....	77
570 163 MO Documenter les collections IV – Soutien technique.....	79
570 165 MO Monter, entretenir et démonter une exposition.....	81
570 603 MO Réaliser des projets multimédias en muséologie.....	83
570 ETA 16 S'intégrer en milieu professionnel.....	85

Fiche signalétique de l'épreuve synthèse de programme.....	87
--	----

Annexe : formation générale.....	88
----------------------------------	----

A. FICHE D'IDENTIFICATION

- Titre du programme : Techniques de muséologie
- Numéro du programme : 570 B0
- Type de sanction : Diplôme d'études collégiales
- Conditions particulières d'admission : DES+
- Nombre d'unités : 91 2/3
 - formation générale : 26 2/3
 - formation spécifique : 65
- Nombre d'heures-contact totales : 2595
 - formation générale : 660
 - formation spécifique : 1935
- Champ d'études : Arts et Lettres

Les buts généraux du programme sont les suivants :

Le programme *Techniques de muséologie* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne et de technicien en muséologie.

Le travail de la technicienne et du technicien en muséologie consiste principalement à protéger, documenter et mettre en valeur les différentes collections des institutions muséales.

La pratique professionnelle de la technicienne et du technicien en muséologie varie, d'une part, en fonction du caractère de l'institution muséale, et d'autre part, en fonction de sa taille. Ainsi, la technicienne et le technicien sont appelés à travailler dans des institutions qui sont à caractère historique, scientifique ou artistique. Les petites institutions tout comme les grandes recherchent des techniciennes et des techniciens qui sont polyvalents. Dans le contexte actuel, c'est une grande qualité.

Les activités professionnelles de la technicienne et du technicien en muséologie se déroulent dans des environnements stimulants liés à différents secteurs d'activités humaines telles que l'ethnologie, l'archéologie, l'anthropologie, l'histoire, les arts, les sciences. Comme la technicienne et le technicien sont en contact constant avec les diverses collections et compte tenu de la valeur de ces dernières, elle et il se doivent de respecter en tout temps l'intégrité des biens culturels et faire preuve d'initiative dans des situations d'urgence.

Dans l'exercice de leur fonction, la technicienne et le technicien sont appelés fréquemment à concevoir et à fabriquer des supports et des emballages variés pour la mise en réserve, l'exposition et le déplacement de biens culturels. De ce fait, elle et il doivent démontrer une grande dextérité manuelle caractérisée par la précision, le souci de détail et un sens poussé de l'organisation spatiale. De plus, la technicienne et le technicien se doivent de posséder une excellente forme physique puisqu'elle ou il est appelé fréquemment à effectuer des travaux manuels. D'autre part, les tâches liées à la protection et à la documentation des collections exigent que la technicienne et le technicien procèdent avec méthode, minutie et propreté.

La technicienne et le technicien doivent également faire preuve d'ingéniosité et de créativité dans la résolution de problèmes techniques relevant entre autres des nombreuses contraintes liées aux budgets de réalisation des projets, aux horaires de travail, à l'aménagement des espaces et aux normes de conservation préventive des biens culturels. Elle et il doivent donc être en mesure de s'adapter rapidement aux différents milieux muséaux.

La technicienne et le technicien doivent avoir un sens poussé de l'organisation du travail. En tout temps, elle et il se doivent de planifier pour être en mesure de répondre efficacement aux exigences de plusieurs projets à mener simultanément. Comme partenaires de l'équipe de production, elle et il doivent choisir les stratégies de travail qui favorisent l'efficacité. Malgré une planification soignée, les horaires de travail sont parfois très contraignants. De ce fait, la technicienne et le technicien doivent faire preuve de souplesse et d'une grande disponibilité, surtout en période de montage. On exige aussi qu'elle et qu'il possèdent un sens poussé de l'esthétique afin de contribuer à la mise en valeur des biens culturels.

La technicienne et le technicien en muséologie travaillent généralement sous la direction du restaurateur, du conservateur et du directeur de l'institution muséale et en collaboration avec divers professionnels. Elle ou il doivent donc être capables de communiquer et de travailler en équipe.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme de Techniques de muséologie vise :

- à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché, les tâches et les activités inhérentes à la profession ;
- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie ;
- à favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne ;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne (en lui permettant entre autres de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par une sensibilisation à l'entrepreneurship).

Le programme de Techniques de muséologie comprend également les intentions éducatives des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale, indiquées dans *«Formation générale. Des collèges pour le Québec du XXI^e siècle»*.

1.3

Objectifs ministériels

- 00PN Analyser la fonction de travail.
- 00PP Analyser les caractéristiques des collections des institutions muséales du Québec.
- 00PQ Appliquer les mesures de santé et de sécurité au travail.
- 00PR Exploiter le langage graphique propre à l'environnement muséal.
- 00PS Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal.
- 00PT Prévenir la détérioration des biens culturels.
- 00PU Effectuer des montages graphiques.
- 00PV Assurer l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'équipement technique.
- 00PW Assurer la protection des tableaux.
- 00PX Assurer la protection d'oeuvres textiles.
- 00PY Assurer la protection de documents sur papier, audiovisuels et informatiques.
- 00PZ Assurer la protection d'objets faits de matériaux organiques, inorganiques et synthétiques.
- 00QA Documenter les collections.
- 00QB Concevoir et représenter les aménagements d'espaces muséaux.
- 00QC Contribuer à la conception de projets muséaux.
- 00QD Aménager une réserve de biens culturels.
- 00QE Exécuter des projets de déplacement de biens culturels.
- 00QF Exploiter les possibilités des systèmes d'éclairage.
- 00QG Produire des présentations de mise en valeur de biens culturels.
- 00QH Monter une exposition.

Le Collège Montmorency institution d'enseignement collégial public, reconnaissant la valeur et la nécessité de l'éducation publique et son rôle dans le développement optimal et harmonieux de la personne humaine et profondément convaincu que ce développement constitue un facteur essentiel pour le progrès économique, social et culturel de la collectivité, s'engage solennellement dans toutes ses composantes et envers tous ceux et celles qui ont recours à ses services à poursuivre sa mission éducative sur la base des principes et à la lumière des finalités qui suivent :

- ❖ l'accès aux études collégiales de tous les postulants qui ont atteint le seuil minimal d'entrée;
- ❖ une formation de qualité, gage de succès dans la poursuite d'études universitaires ou dans l'intégration au marché du travail;
- ❖ la réussite du plus grand nombre, compte tenu des efforts qu'ils auront consentis pour y atteindre;
- ❖ l'accès de tous à l'environnement technologique de notre époque et la capacité d'utiliser au mieux ses potentialités, ce qui implique de pouvoir en déceler les dangers et les limites;
- ❖ l'éducation à une citoyenneté responsable, consciente tout autant de ses devoirs que de ses droits et portant vers l'engagement dans la vie de la collectivité;
- ❖ la formation intégrale de la personne dans une perspective humaniste, c'est-à-dire de liberté, de curiosité intellectuelle, de passion de savoir et de confiance en la capacité d'apprendre;
- ❖ la création d'un milieu de vie collégiale riche et dynamique, qui favorise les plus larges possibilités de développement personnel et d'ouverture sur la société;
- ❖ le service à la communauté, laquelle est en droit de bénéficier pleinement de l'expertise développée dans une institution financée par les fonds publics;
- ❖ l'ouverture aux réalités internationales par l'implication concrète des élèves et du personnel dans des échanges multiples et variés avec différents pays, peuples et cultures, dans un contexte de tolérance, de fraternité et de rapports mutuellement enrichissants;
- ❖ la sensibilisation aux impératifs du développement durable des ressources planétaires dans le meilleur intérêt des hommes et des femmes de tous les continents;
- ❖ le développement de la capacité de reconnaître et d'apprécier, dans toute leur diversité, les héritages matériels, artistiques, culturels et spirituels de l'humanité.

Document adopté par le Conseil d'administration, le 8 mai 2002

2.2

Compétences

- Compétence 1** Fabriquer des éléments muséologiques.
- Compétence 2** Assurer la conservation préventive des collections.
- Compétence 3** Participer à la documentation des collections.
- Compétence 4** Monter des expositions.
- Compétence 5** Participer à la gestion de projets muséologiques.

2.3

Liens : compétences, objectifs ministériels et cours

Au terme de ce programme les élèves auront développé ces compétences :	Pour développer ces compétences, on les aura habilités à (objectifs ministériels) :	Pour ce faire ils auront réussi ces cours :
1- Fabriquer des éléments muséologiques	00PQ Appliquer les mesures de santé et de sécurité au travail	511 ESA 03 Réaliser des croquis et dessins techniques
	00PR Exploiter le langage graphique propre à l'environnement muséal	570 ESB 05 Utiliser les outils et les matériaux de base en muséologie
	00PS Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal	570 ESE 05 Sélectionner le transformer les matériaux
	00QB Concevoir et représenter les aménagements d'espaces muséaux	

Au terme de ce programme les élèves auront développé ces compétences :	Pour développer ces compétences, on les aura habilités à (objectifs ministériels) :	Pour ce faire ils auront réussi ces cours :
2- Assurer la conservation préventive des collections	00PT Prévenir la détérioration des biens culturels	570 104 MO Contrôler les facteurs de détérioration
	00PV Assurer l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'équipement technique	570 105 MO Protéger les tableaux
	00PW Assurer la protection des tableaux	570 115 MO Protéger les textiles
	00PX Assurer la protection d'oeuvres textiles	570 125 MO Protéger les objets organiques
	00PY Assurer la protection des documents sur papier, audiovisuels et informatiques	570 135 MO Protéger les documents et les oeuvres sur papier
	00PZ Assurer la protection des objets faits de matières organiques, inorganiques et synthétiques	570 145 MO Protéger les biens inorganiques
	00QD Aménager une réserve de biens culturels	570 144 MO Emballer et transporter des objets de collection
	00QE Exécuter des projets de déplacements de biens culturels	570 ESU 05 Aménager une réserve

Au terme de ce programme les élèves auront développé ces compétences :	Pour développer ces compétences, on les aura habilités à (objectifs ministériels) :	Pour ce faire ils auront réussi ces cours :
3- Participer à la documentation des collections	00QA Documenter les collections	570 204 MO Documenter les collections I- Photographie 570 123 MO Documenter les collections II- Systèmes documentaires 570 133 MO Documenter les collections III- Informatisation 570 163 MO Documenter les collections IV- Soutien technique

Au terme de ce programme les élèves auront développé ces compétences :	Pour développer ces compétences, on les aura habilités à (objectifs ministériels) :	Pour ce faire ils auront réussi ces cours :
4- Monter des expositions	00PQ Appliquer des mesures de santé et de sécurité au travail	570 124 MO Réaliser des éléments graphiques
	00PR Exploiter le langage graphique propre à l'environnement muséal	570 114 MO Réaliser des plans et des maquettes
	00PS Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal	570 134 MO Réaliser des plans informatisés de projets muséaux
	00PU Effectuer des montages graphiques	570 ESQ MO Sélectionner et installer l'éclairage d'expositions
	00PV Assurer l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'équipement technique	570 153 MO Réaliser des supports d'objets
	00QB Concevoir et représenter des aménagements d'espaces muséaux	570 155 MO Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition
	00QC Contribuer à la conception de projets muséaux	570 165 MO Monter, entretenir et démonter une exposition
	00QF Exploiter les possibilités des systèmes d'éclairage	570 ESW 04 Utiliser et entretenir des appareils multimédias
	00QG Produire des présentations de mise en valeur de biens culturels	
	00QH Monter une exposition	

Au terme de ce programme les élèves auront développé ces compétences :	Pour développer ces compétences, on les aura habilités à (objectifs ministériels) :	Pour ce faire ils auront réussi ces cours :
5 - Participer à la gestion de projets muséologiques	00PN Analyser la fonction de travail	570 ESA 03 Confirmer son choix professionnel
	00PP Analyser les caractéristiques des collections muséales du Québec	570 ESC 03 Caractériser les institutions et les collections muséales I
	00PU Effectuer des montages graphiques	570 113 MO Caractériser les institutions et les collections muséales II
	00QC Contribuer à la conception de projets muséaux	412 A23 MO Rédiger des documents de travail
		410 A13 MO S'initier à la gestion
		570 143 MO Gérer sa carrière
		570 ETA 16 S'intégrer en milieu professionnel

2.4

Logigramme

Compétences	Session I	Session II	Session III	Session IV	Session V	Session VI
Fabriquer des éléments muséologiques	511 ESA 03 Réaliser des croquis et dessins techniques 570 ESB 05 Utiliser les outils et les matériaux de base en muséologie	570 ESE 05 Sélectionner et transformer les matériaux				
Assurer la conservation préventive	570 104 MO Contrôler les facteurs de détérioration	570 105 MO Protéger les tableaux	570 115 MO Protéger les textiles	570 125 MO Protéger les objets organiques 570 135 MO Protéger les documents et les œuvres sur papier	570 145 MO Protéger les objets inorganiques 570 144 MO Emballer et transporter des objets de collection 570 ESU 05 Aménager une réserve	
Participer à la documentation des collections		570 204 MO Documenter les collections I - Photographie	570 123 MO Documenter les collections II – Systèmes documentaires	570 133 MO Documenter les collections III - Informatisation		570 163 MO Documenter les collections IV – Soutien technique

Compétences	Session I	Session II	Session III	Session IV	Session V	Session VI
Monter des expositions			570 124 MO Réaliser des éléments graphiques 570 114 MO Réaliser des plans et des maquettes	570 134 MO Réaliser des plans informatisés de projets muséaux 570 ESQ 03 Sélectionner et installer l'éclairage d'exposition	570 153 MO Réaliser des supports d'objets	570 1155 MO Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition 570 165 MO Monter, entretenir et démonter une exposition 570 ESW 04 Utiliser et entretenir des appareils multimédias
Participer à la gestion de projets muséologiques	570 ESA 03 Confirmer son choix professionnel 570 ESC 03 Caractériser les institutions et les collections muséales I	412 A23 MO Rédiger des documents de travail 570 113 MO Caractériser les institutions et les collections muséales II	410 A13 MO S'initier à la gestion		570 143 MO Gérer sa carrière	570 ETA 16 S'intégrer en milieu professionnel

2.5

Liens : objectifs ministériels et cours

Code	Objectifs ministériels	Code cours	Titre
00PN	Analyser la fonction de travail	570 ESA 03 570 143 MO 570 ETA 16	Confirmer son choix professionnel Gérer sa carrière S'intégrer en milieu professionnel
00PP	Analyser les caractéristiques des collections et des institutions muséales du Québec	570 ESC 03 570 113 MO	Caractériser les institutions et les collections muséales I Caractériser les institutions et les collections muséales II
00PQ	Appliquer les mesures de santé et de sécurité au travail	570 ESB 05 570 ESE 05 570 ESQ 03	Utiliser les outils et les matériaux de base en muséologie Sélectionner et transformer les matériaux Sélectionner et installer l'éclairage d'exposition
00PR	Exploiter le langage graphique propre à l'environnement muséal	511 ESA 03 570 114 MO 570 134 MO	Réaliser des croquis et des dessins techniques Réaliser des plans et des maquettes d'espaces muséaux Réaliser des plans informatisés de projets muséaux
00PS	Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal	570 ESB 05 570 ESE 05 570 153 MO 570 155 MO	Utiliser les outils et les matériaux de base en muséologie Sélectionner et transformer les matériaux Réaliser des supports d'objets Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition
00PT	Prévenir la détérioration des biens culturels	570 104 MO	Contrôler les facteurs de détérioration
00PU	Effectuer des montages graphiques	570 124 MO 412 A23 MO 570 ESW 04	Réaliser des éléments graphiques Rédiger des documents de travail Utiliser et entretenir des appareils multimédias
00PV	Assurer l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'équipement technique	570 104 MO 570 ESW 04	Contrôler les facteurs de détérioration Utiliser et entretenir des appareils multimédias
00PW	Assurer la protection des tableaux	570 105 MO	Protéger les tableaux
00PX	Assurer la protection d'œuvres textiles	570 115 MO	Protéger les textiles
00PY	Assurer la protection de documents sur papier, audiovisuels et informatiques	570 135 MO 570 145 MO	Protéger les documents et les œuvres sur papier Protéger les objets inorganiques
00PZ	Assurer la protection d'objets faits de matériaux organiques, inorganiques et synthétiques	570 125 MO 570 145 MO	Protéger les objets organiques Protéger les objets inorganiques
00QA	Documenter les collections	570 204 MO 570 123 MO 570 133 MO 570 163 MO	Documenter les collections I – Photographie Documenter les collections II – Systèmes documentaires Documenter les collections III – Informatisation Documenter les collections IV – Soutien technique
00QB	Concevoir et représenter les aménagements d'espaces muséaux	511 ESA 03 570 114 MO 570 134 MO	Réaliser des croquis et des dessins techniques Réaliser des plans et des maquettes d'espaces muséaux Réaliser des plans informatisés de projets muséaux
00QC	Contribuer à la conception de projets muséaux	410 A13 MO 412 A23 MO 570 143 MO 570 165 MO	S'initier à la gestion Rédiger des documents de travail Gérer sa carrière Monter, entretenir et démonter une exposition
00QD	Aménager une réserve de biens culturels	570 ESU 05	Aménager une réserve
00QE	Exécuter des projets de déplacements de biens culturels	570 144 MO	Emballer et transporter des objets de collection

Code	Objectifs ministériels	Code cours	Titre
00QF	Exploiter les possibilités des systèmes d'éclairage	570 ESQ 03	Sélectionner et installer l'éclairage d'exposition
00QG	Produire des présentations de mise en valeur de biens culturels	570 153 MO 570 155 MO	Réaliser des supports d'objets Fabriquer du mobilier et des éléments d'expositions
00QH	Monter une exposition	570 165 MO	Monter, entretenir et démonter une exposition

2.6

Liens : cours et objectifs ministériels

Numéro	Cours	Code	Objectifs ministériels
511 ESA 03	Réaliser des croquis et dessins techniques	00PR 00QB	Exploiter le langage graphique propre à l'environnement muséal Concevoir et représenter les aménagements d'espaces muséaux
570 104 MO	Contrôler les facteurs de détérioration	00PT 00PV	Prévenir la détérioration des biens culturels Assurer l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'équipement technique
570 ESA 03	Confirmer son choix professionnel	00PN	Analyser la fonction de travail
570 ESB 05	Utiliser les outils et les matériaux de base en muséologie	00PQ 00PS	Appliquer les mesures de santé et de sécurité au travail Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal
570 ESC 03	Caractériser les institutions et les collections muséales I	00PP	Analyser les caractéristiques des collections et des institutions muséales du Québec
412 A23 MO	Rédiger des documents de travail	00PU 00QC	Effectuer des montages graphiques Contribuer à la conception de projets muséaux
570 204 MO	Documenter les collections I – Photographie	00QA	Documenter les collections
570 105 MO	Protéger les tableaux	00PW	Assurer la protection des tableaux
570 113 MO	Caractériser les institutions et les collections muséales II	00PP	Analyser les caractéristiques des collections et des institutions muséales du Québec
570 ESE 05	Sélectionner et transformer les matériaux	00PQ 00PS	Appliquer les mesures de santé et de sécurité au travail Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal
410 A13 MO	S'initier à la gestion	00QC	Contribuer à la conception de projets muséaux
570 114 MO	Réaliser des plans et des maquettes	00PR 00QB	Exploiter le langage graphique propre à l'environnement muséal Concevoir et représenter les aménagements d'espaces muséaux
570 115 MO	Protéger les textiles	00PX	Assurer la protection d'œuvres textiles
570 123 MO	Documenter les collections II – Systèmes documentaires	00QA	Documenter les collections
570 124 MO	Réaliser des éléments graphiques	00PU	Effectuer des montages graphiques
570 125 MO	Protéger les objets organiques	00PZ	Assurer la protection d'objets faits de matériaux organiques, inorganiques et synthétiques
570 133 MO	Documenter les collections III – Informatisation	00QA	Documenter les collections
570 134 MO	Réaliser des plans informatisés de projets muséaux	00PR 00QB	Exploiter le langage graphique propre à l'environnement muséal Concevoir et représenter les aménagements d'espaces muséaux
570 135 MO	Protéger les documents et les œuvres sur papier	00PY	Assurer la protection de documents sur papier, audiovisuels et informatiques
570 ESQ 03	Sélectionner et installer l'éclairage d'exposition	00PQ 00QF	Appliquer les mesures de santé et de sécurité au travail Exploiter les possibilités des systèmes d'éclairage
570 143 MO	Gérer sa carrière	00PN	Analyser la fonction de travail

		00QC	Contribuer à la conception de projets muséaux
570 144 MO	Emballer et transporter des objets de collection	00QE	Exécuter des projets de déplacements de biens culturels
570 145 MO	Protéger les objets inorganiques	00PY 00PZ	Assurer la protection de documents sur papier, audiovisuels et informatiques Assurer la protection d'objets faits de matériaux organiques, inorganiques et synthétiques
570 153 MO	Réaliser des supports d'objets	00PS 00QG	Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal Produire des présentations de mise en valeur de biens culturels
570 ESU 05	Aménager une réserve	00QD	Aménager une réserve de biens culturels
570 155 MO	Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition	00PS 00QG	Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal Produire des présentations de mise en valeur de biens culturels
570 163 MO	Documenter les collections IV – Soutien technique	00QA	Documenter les collections
570 165 MO	Monter, entretenir et démonter une exposition	00QC 00QH	Contribuer à la conception de projets muséaux Monter une exposition
570 ESW 04	Utiliser et entretenir des appareils multimédias	00PU 00PV	Effectuer des montages graphiques Assurer l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'équipement technique
510 ETA 16	S'intégrer en milieu professionnel	00PN	Analyser la fonction de travail

2.7

Grille de cours

		SESSION 1		POND	UNITÉS	PRÉALABLES
A	H	601 ESB MO	Lecture et analyse	3-1-2	2,00	
A	H	340 101 MQ	Philosophie 1 Philosophie et rationalité	3-1-3	2,33	
A	H	109 101 MQ	Activité physique et santé (Bloc 1)	1-1-1	1,00	
A		511 ESA 03	Réaliser des croquis et dessins techniques	1-2-1	1,33	
A		570 104 MO	Contrôler les facteurs de détérioration	2-2-2	2,00	
A		570 ESA 03	Confirmer son choix professionnel	2-1-1	1,33	
A		570 ESB 05	Utiliser les outils et les matériaux de base en muséologie	1-4-2	2,33	
A		570 ESC 03	Caractériser les institutions et les collections muséales I	2-1-2	1,67	
TOTAL : 42 HEURES DE TRAVAIL/SEMAINE						
		SESSION 2		POND	UNITÉS	PRÉALABLES
A	H	601 101 MQ	Français 1 Écriture et littérature	2-2-3	2,33	PA601 ESB
A	H	340 102 MQ	L'être humain	3-0-3	2,00	PA340 103
A	H	109 102 MQ	Activité physique et efficacité (Bloc 2)	0-2-1	1,00	
	H	412 A23 MO	Rédiger des documents de travail	1-2-2	1,67	
	H	570 204 MO	Documenter les collections I – Photographie	1-2-2	1,67	
	H	570 105 MO	Protéger les tableaux	2-3-3	2,67	PA570 104, CR570 ESE
	H	570 113 MO	Caractériser les institutions et les collections muséales II	2-1-2	1,67	
	H	570 ESE 05	Sélectionner et transformer les matériaux	1-4-3	2,67	PR511 ESA, PA570 ESB
TOTAL: 47 HEURES DE TRAVAIL/SEMAINE						
		SESSION 3		POND	UNITÉS	PRÉALABLES
A	H	340 ESC MO	Éthique et politique	3-0-3	2,00	PA340 102
A	H	604 10X MQ	Anglais 1	2-1-3	2,00	
A	H	601 102 MQ	Littérature et imaginaire	3-1-3	2,33	PA601 101
A		410 A13 MO	S'initier à la gestion	2-1-2	1,67	
A		570 114 MO	Réaliser des plans et des maquettes	1-3-2	2,00	PA511 ESA
A		570 115 MO	Protéger les textiles	2-3-3	2,67	PR570 ESE, PA570 104
A		570 123 MO	Documenter les collections II – Systèmes documentaires	1-2-1	1,33	PA570 103
A		570 124 MO	Réaliser des éléments graphiques	1-3-2	2,00	PR570 103, PA412 A23
TOTAL: 48 HEURES DE TRAVAIL/SEMAINE						

SESSION 4				POND	UNITÉS	PRÉALABLES
A	H	601 103 MQ	Littérature québécoise	3-1-4	2,67	PR601 102
A	H	604 XXX MO	Anglais II	2-1-3	2,00	PA604 10X
A	H	999 999 --	Cours complémentaire	3-0-3	2,00	
	H	570 125 MO	Protéger les objets organiques	2-3-2	2,33	PR570 ESE, PA570 104
	H	570 133 MO	Documenter les collections III – Informatisation	1-2-1	1,33	PA570 123
	H	570 134 MO	Réaliser des plans informatisés de projets muséaux	1-3-3	2,33	PA570 114
	H	570 135 MO	Protéger les documents et les œuvres sur papier	2-3-2	2,33	PR570 ESE, PA570 104
	H	570 ESQ 03	Sélectionner et installer l'éclairage d'expositions	1-2-2	1,67	
TOTAL: 50 HEURES DE TRAVAIL/SEMAINE						
SESSION 5				POND	UNITÉS	PRÉALABLES
A	H	109 103 MQ	Activité physique et autonomie (bloc 3)	0-2-1	1,00	
A	H	999 999 --	Cours complémentaire	3-0-3	2,00	
A		570 143 MO	Gérer sa carrière	1-2-3	2,00	
A		570 144 MO	Emballer et transporter des objets de collection	1-3-3	2,33	PR570 ESE, PA570 104
A		570 145 MO	Protéger les objets inorganiques	2-3-3	2,67	PR570 ESE, PA570 104
A		570 153 MO	Réaliser des supports d'objets	0-3-3	2,00	PA570 104, PA570 134, PA570 ESE
A		570 ESU 05	Aménager une réserve	2-3-2	2,33	PA570 105, PA570 115, PA570 125, PA570 135, PA570 ESE, CR570 145
TOTAL: 43 HEURES DE TRAVAIL/SEMAINE						

		SESSION 6		POND	UNITÉS	PRÉALABLES
	H	570 155 MO	Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition	1-4-2	2,33	PA tous les cours de formation spécifique des sessions 1 à 5, CR570 165
	H	570 163 MO	Documenter les collections IV : Soutien technique	1-2-3	2,00	PA570 133
	H	570 165 MO	Monter, entretenir et démonter une exposition	1-4-2	2,33	PA tous les cours de formation spécifique des sessions 1 à 5, CR570 155
	H	570 ESW 04	Utiliser et entretenir des appareils multimédias	1-3-3	2,33	PA570 124
	H	570 ETA 16	S'intégrer en milieu professionnel	2-14-2	6,00	PA tous les cours de formation spécifique des sessions 1 à 5 et CR ceux de la session 6
			TOTAL: 45 HEURES DE TRAVAIL/SEMAINE			

* Tous les cours de la formation spécifique sont préalables à ce cours

: COURS ASSOCIÉS À L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

2.8

Description des cours

511 ESA 03 Réaliser des croquis et dessins techniques

Département	Pond	Unités	Session
Arts plastiques	1-2-1	1,33	1

Préalable : Aucun

Compétence visée : Fabriquer des éléments d'exposition

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Utiliser les outils et les matériaux de base en muséologie	570 ESB 05	1
Sélectionner et transformer les matériaux	570 ESE 05	2

Objectifs ministériels atteints :

00PR Exploiter le langage graphique propre à l'environnement muséal

00QB Concevoir et représenter les aménagements d'espaces muséaux

Buts du cours :

Ce cours est le premier d'une série de trois où l'élève sera initié à la fabrication d'éléments d'exposition ou de mise en réserve. Par le biais de dessins, l'élève sera amené à représenter graphiquement un projet de fabrication, un objet de collection ou une portion de salle d'exposition. En réalisant des croquis et des esquisses, l'élève se familiarisera avec le matériel et les techniques de dessin. Il sera aussi initié au dessin technique et apprendra à distinguer les vues, les échelles de mesures, les types de lignes, les cotes, etc.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- analyser l'utilité des croquis, des plans manuels et plans informatisés selon le contexte;
- réaliser des croquis d'objets et d'espaces;
- réaliser des dessins techniques selon les normes reconnues;
- utiliser les échelles appropriées.

Contenu

Savoir

- Utilité des croquis, des plans manuels et informatisés.
- Plans manuels.
- Plans informatisés.
- Matériel de dessin.
- Vues 2D (plan, élévation, profil, coupe).
- Vues 3D (axonométrie, perspective et rendus).
- Notion d'échelles et proportions.
- Outils et équipement propres au dessin technique.
- Cartouche et cadre (contenu du cartouche, identification des éléments dessinés).
- Géométrie simple (formes, angles et degrés).
- Plans à l'échelle.
- Échelles métriques et impériales (fractions impériales, métriques et décimales).
- Codes graphiques associés au dessin technique (cotes, types de lignes, hiérarchie des lignes, symboles, etc.).
- Lettrage.

Savoir faire

- Observations des différents types de dessins.
- Réalisation de dessins d'observation et de création (objets et espace).
- Réalisation de croquis rapides.
- Reconnaissance des différents types de vues 2D et 3D.
- Essais des différents médiums et supports graphiques.
- Réalisation de dessins aux instruments (différentes vues et formes géométriques simples).
- Initiation à la lecture de plans simples.
- Lecture de plan à l'échelle.
- Utilisation des échelles de mesure à partir de règles ordinaires et triangulaires.
- Dessin du cadre et du cartouche.
- Traçage du lettrage.
- Réalisation de plans déployés et production de représentations en 3D (cône, pyramide, cube, etc.)

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- la réalisation de croquis à main levée;
 - la réalisation d'un dessin technique à l'échelle conforme aux normes reconnues et réalisé aux instruments.
-

570 104 MO Contrôler les facteurs de détérioration

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	2-2-2	2,00	1

Préalable : Aucun

Compétence visée : Assurer la conservation préventive

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Protéger les tableaux	570 105 MO	2
Protéger les textiles	570 115 MO	3
Protéger les objets organiques	570 125 MO	4
Protéger les documents et les œuvres sur papier	570 135 MO	4
Emballer et transporter des objets collection	570 144 MO	5
Protéger les objets inorganiques	570 145 MO	5
Aménager une réserve	570 ESU 05	5

Objectifs ministériels atteints :

00PT Prévenir la détérioration des biens culturels;

00PV Assurer l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'équipement technique

Buts du cours :

Ce cours est le premier d'une série de huit où l'élève apprendra à conserver et à protéger les objets de collection. Il sert d'introduction aux méthodes et procédés reliés à la conservation préventive. Dans les sessions qui suivront, l'élève apprendra à distinguer plus finement les matériaux et à appliquer les traitements ou solutions propres à chaque objet ou contexte. Au terme de ce cours, l'élève sera capable de reconnaître les principaux facteurs de détérioration et de réagir adéquatement pour les contrôler ou stopper les dommages qui pourraient être faits aux objets de collection. En plus d'apprendre la terminologie propre à la conservation préventive, l'élève pourra développer son esprit scientifique et sa rigueur intellectuelle par le biais d'expériences et d'observations en laboratoire où il aura à utiliser divers produits, outils et équipements spécialisés.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- identifier les principaux facteurs de détérioration des collections et leurs causes;
- identifier les effets des facteurs de détériorations;
- agir dans le respect des normes de conservations préventives de base;
- acquérir la terminologie propre à la conservation préventive;
- utiliser les produits, les appareils et les outils propres à la conservation préventive.

Contenu

Savoir

- Distinction entre conservation et restauration.
- Démarche de conservation préventive (éviter, empêcher, détecter, réagir).
- Identification des principaux facteurs de détérioration.
- Facteurs de détérioration biologiques (ravageurs : insectes, animaux, moisissures, etc.).
- Facteurs de détérioration humains (vol, vandalisme, perte, égarement, mauvaises manipulations, chocs, vibrations, etc.).
- Facteurs de détérioration physico-chimiques (lumière, humidité relative, température, feu, eau, inondation, rayonnement uv, polluants, poussière, etc.).
- Sources d'information en conservation préventive.
- Constat d'état (notions générales).
- Plan d'urgence et interventions en cas de sinistre.
- Dispositifs de sécurité et procédures en cas de vol ou vandalisme.
- Matériaux de conservation préventive servant à créer des microclimats stables (gel de silice, charbon activé, etc.).
- Notions scientifiques de base liées à la conservation préventive.
- Rigueur scientifique et intellectuelle.

Savoir faire

- Utilisation des appareils de contrôle (luxmètre, hygromètre, hygrothermographe, pièges, thermomètre, etc.).
- Reconnaissance des dommages observés.
- Introduction à la rédaction d'un constat d'état.
- Initiation à la méthode scientifique (observation, expérimentation, analyse).
- Initiation aux déplacements et à la manipulation sécuritaire d'objets.
- Identification des fournisseurs et des ressources spécialisés en conservation préventive.
- Analyse critique sur le travail effectué, le produit réalisé, et le temps requis.
- Proposition de correctifs pertinents visant à améliorer les produits ou les travaux ultérieurs.
- Application des correctifs proposés.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle des connaissances;
 - la réalisation de comptes rendus d'expériences;
 - la réalisation d'un constat d'état sommaire.
-

570 ESA 03 Confirmer son choix professionnel

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	2-1-1	1,33	1

Préalable : Aucun

Compétence visée : Participer à la gestion de projets muséologiques

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Caractériser les institutions et les collections muséales I	570 ESC 03	1
Rédiger des documents de travail	412 A23 MO	2
Caractériser les institutions et les collections muséales II	570 113 MO	2
S'initier à la gestion	410 A13 MO	3
Gérer sa carrière	570 143 MO	5
S'intégrer en milieu professionnel	570 ETA 16	6

Objectif ministériel atteint :

00PN Analyser la fonction de travail

Buts du cours :

Ce cours est le premier d'une série de sept où l'élève apprendra à gérer des projets de nature muséologique. En plus d'être le cours d'accueil du programme, ce cours présentera en détail la profession de technicien en muséologie : son rôle dans une institution muséale, ses principales tâches, les liens avec les autres professionnels de musée, les possibilités d'emploi ainsi que les limites de la formation. L'élève sera aussi appelé à se questionner sur son choix de carrière, ses objectifs personnels et ses aptitudes au regard de la profession.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- identifier les principales ressources et services offerts aux étudiants par le Collège Montmorency;
- distinguer les tâches du technicien en muséologie au regard des autres professionnels du domaine muséal;
- identifier ses champs d'intérêt, aptitudes et objectifs personnels au regard de la profession;
- examiner l'influence de la structure institutionnelle sur les tâches du technicien en muséologie;
- examiner l'éthique professionnelle attendue par le milieu muséal.

Contenu

Savoir

- Services et ressources du Collège (bibliothèque, service des affaires étudiantes, registraire, aide pédagogique individuel (API), Montmorency International, Alternance Travail Études, agenda du Collège, etc.).
- Programme de formation en muséologie.
- Plan de formation du DEC en Techniques de muséologie du Collège Montmorency.
- Professions du domaine muséal.
- Organigrammes des musées.
- Tâches du technicien en muséologie.
- Responsabilités du technicien en muséologie et de l'institution muséale qui l'embauche.
- Diversité d'emplois en fonction du type d'institution.
- Diversité d'emplois en fonction de la taille de l'institution.
- Diversité d'emploi en fonction des régions.
- Distribution des emplois au Québec.
- Déontologie muséale.
- Étape de réalisation d'une exposition (concept, scénario, cahier de réalisation, production, installation, rodage).
- Méthodologie du travail d'équipe.

Savoir faire

- Identification et utilisation des ressources et services du collège facilitant la réussite scolaire.
- Identification des tâches du technicien en muséologie.
- Compréhension des liens existants entre les différents professionnels au sein d'une institution muséale.
- Échanges professionnels avec des techniciens en muséologie.
- Identification de ses priorités et de ses objectifs de vie.
- Organisation de son temps en fonction de ses priorités.
- Repérage des tâches et secteurs muséologiques qui semblent les plus intéressants.
- Réflexion sur ses forces et ses faiblesses personnelles.
- Réalisation d'un projet personnel en fonction de ses intérêts muséologiques.
- Distinction des tâches du technicien en fonction des institutions muséales.
- Identification des principaux lieux d'emplois au Québec.
- Examen du code de déontologie muséale publié par la Société des musées québécois.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle des connaissances;
 - la réalisation d'un projet personnel en lien avec ses intérêts pour la muséologie et le travail de technicien en muséologie.
-

570 ESB 05 Utiliser les outils et les matériaux de base en muséologie

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	1-4-2	2,33	1

Préalable : Aucun

Compétence visée : Fabriquer des éléments d'exposition

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Réaliser des croquis et dessins techniques	511 ESA 03	1
Sélectionner et transformer les matériaux	570 ESE 05	2

Objectifs ministériels atteints :

- 00PQ Appliquer les mesures de santé et de sécurité au travail
 - 00PS Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal
-

Buts du cours :

Ce cours est le deuxième d'une série de trois où l'élève sera initié à la fabrication d'éléments d'exposition, de transport ou de mise en réserve. Il sera consacré à la fabrication de formes muséologiques simples.

Grâce à une série de travaux pratiques, l'élève se familiarisera avec les outils manuels et électriques fréquemment utilisés pour travailler le carton, le bois, le plastique et le métal. Il apprendra l'importance des règles de santé et de sécurité liées au maniement des outils et développera le réflexe de les appliquer régulièrement. Ce cours vise surtout à accroître la dextérité de l'élève et à leur faire acquérir de la confiance en sa capacité de travailler en atelier.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- appliquer des mesures de santé et de sécurité au travail;
- fabriquer des formes muséologiques simples;
- assembler des formes muséologiques simples;
- procéder à la finition de formes muséologiques simples.

Contenu

Savoir

- Règles et normes de santé et sécurité au travail.
- Postures de travail et ergonomie.
- Équipements assurant la santé et la sécurité au travail.
- Produits dangereux (SIMDUT).
- Procédure en cas d'urgence.
- Notions de premiers soins.
- Usage et fonctionnement des outils et équipements de base utilisés pour travailler divers matériaux : le carton, le bois, le plastique, le métal.
- Caractéristiques et identification des principaux matériaux utilisés en muséologie : le carton, le bois, le plastique, le métal.
- Principales techniques utilisées pour fabriquer des formes muséologiques simples : taille, coupe, perçage, pliage, sculpture.
- Plans de fabrication.
- Principales techniques d'assemblage utilisées pour fabriquer des formes muséologiques simples : emboîtement, collage, clouage, vissage, soudure.
- Adhésifs spécifiques aux matériaux.
- Principales techniques de finition utilisées pour fabriquer des formes muséologiques simples : ponçage, polissage, cirage, peinture, teinture, vernissage.

Savoir faire

- Application des règles de santé et sécurité et des procédures en cas d'urgence.
- Utilisation adéquate des équipements assurant la santé et la sécurité.
- Développement de réflexes de travail assurant sa sécurité et celle des autres.
- Rangement sécuritaire de l'atelier (matériaux, outils, équipements).
- Utilisation et entreposage sécuritaires des produits dangereux.
- Utilisation sécuritaire des outils et équipements propres à la fabrication des formes muséologiques simples
- Initiation aux outils manuels (couteau à lame rétractable, ciseaux à bois, équerres, marteau, etc.).
- Initiation aux outils électriques, fixes et manuels : perceuse à main, perceuse à colonne, scie sauteuse, sableuses, etc.
- Lectures de plans.
- Utilisation des techniques propres au travail du carton.
- Utilisation des techniques propres au travail du bois.
- Utilisation des techniques propres au travail du plastique.
- Utilisation des techniques propres au travail du métal.
- Réalisation d'un projet muséologique simple en carton (boîte).
- Réalisation d'un projet muséologique simple en bois (socle).
- Réalisation d'un projet muséologique simple en plastique (présentoir).
- Réalisation d'un projet muséologique simple en métal (support d'objets).
- Réalisation d'un projet muséologique simple mixte (vitrine).
- Reproduction d'un objet en 3D.
- Application des techniques de finition pour le carton, le bois, le plastique et le métal.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle des connaissances;
 - la réalisation de projets muséologiques simples (carton, bois, plastique, métal).
-

570 ESC 03 Caractériser les institutions et les collections muséales I

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	2-1-2	1,67	1

Préalable : Aucun

Compétence visée : Participer à la gestion de projets muséologiques

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Confirmer son choix professionnel	570 ESA 03	1
Caractériser les institutions et les collections muséales II	570 ESC 03	2
Rédiger des documents de travail	412 A23 MO	2
S'initier à la gestion	410 A13 MO	3
Gérer sa carrière	570 143 MO	5
S'intégrer en milieu professionnel	570 ETA 16	6

Objectif ministériel atteint :

00PP Analyser les caractéristiques des collections et des institutions muséales du Québec

Buts du cours :

Ce cours est le deuxième d'une série de sept où l'élève apprendra à gérer des projets de nature muséologique. Ce cours se veut une introduction au monde de la muséologie, il permettra donc de mieux circonscrire le milieu de travail. L'élève y découvrira l'origine des musées ainsi que leur rôle dans la société moderne. Par le biais de visites et de recherches, il apprendra à distinguer les principaux types d'institutions muséales et à en reconnaître les caractéristiques. Il recevra de l'information sur les grands réseaux et les organismes de services qui desservent les musées du Québec. Les questions de développement associées aux politiques et aux actualités seront aussi abordées.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- reconnaître le rôle et les fonctions des institutions muséales dans la communauté;
- reconnaître les types d'institutions muséales;
- identifier les organismes, associations et réseaux liés aux institutions muséales;
- examiner les politiques et les actualités influençant la muséologie au Québec.

Contenu

Savoir

- Historique des musées.
- Historique des institutions muséales au Québec (époques de développement en fonction du contexte sociopolitique).
- Rôles, missions et fonctions des musées.
- Statuts des institutions muséales au Québec (mandats, appellations, financement, etc.).
- Typologie des institutions muséales (musées, centres d'interprétation, centres d'exposition, centres d'artistes, écomusées, économusées, parcs naturels, site de patrimoine mondial...).
- Types d'exposition (permanente, temporaire, itinérante, virtuelle).
- Réseaux muséologiques (régionaux, québécois, canadiens, internationaux).
- Organismes de services associés aux musées (CCQ, ICC, Centre des collections, etc.).
- Politique muséale au Québec.
- Politique du patrimoine au Québec.
- Influence du contexte sociopolitique sur le développement des institutions muséales.
- Méthodologie de la recherche documentaire (reconnaissance des sources fiables, citation des sources et de références dans les travaux écrits, plagiat, etc.)

Savoir faire

- Distinction des types d'institutions muséales à la suite de visites de différents types d'institutions.
- Distinction des types d'expositions à la suite de visites de divers type d'expositions.
- Lecture et analyse de documents et de site Internet pertinents.
- Identification des différents produits, services et ressources disponibles dans les réseaux muséaux.
- Revue de l'actualité muséale.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle de connaissances;
 - la réalisation d'un travail écrit sur les institutions muséales.
-

412 A23 MO Rédiger des documents de travail

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de bureautique	1-2-2	1,67	2

Préalable : Aucun

Compétence visée : Participer à la gestion de projets muséologiques

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Confirmer son choix professionnel	570 ESA 03	1
Caractériser les institutions et les collections muséales I	570 ESC 03	1
Caractériser les institutions et les collections muséales II	570 113 MO	2
S'initier à la gestion	410 A13 MO	3
Gérer sa carrière	570 143 MO	5
S'intégrer en milieu professionnel	570 ETA 16	6

Objectifs ministériels atteints :

00PU Effectuer des montages graphiques

00QC Contribuer à la conception de projets muséaux

Buts du cours :

Ce cours est le quatrième d'une série de sept où l'élève apprendra à gérer des projets de nature muséologique. Ce cours posera les bases nécessaires à la réalisation de documents de travail informatisés. À l'aide de logiciels de traitement de texte et de bases de données, l'élève sera amené à produire différents documents utiles pour la gestion de projets muséologiques ou la recherche d'emploi. Seront abordés les codes et les normes propres aux documents administratifs tels, les lettres de demande et de présentation, les curriculum vitae, les télécopies, les courriels, les tableaux de synthèse, les carnets d'adresses et les listes de fournisseurs. Ce cours fournira à l'élève toutes les habiletés lui permettant de réaliser une production infographique simple intégrant des images numérisées.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- rédiger des documents administratifs selon les normes reconnues;
- exploiter différents moyens de télécommunication;
- utiliser divers équipements propres au monde de la bureautique;
- réaliser une production infographique simple.

Contenu

Savoir

- Lettre type (en-tête, date, adresse, vedette, objet, formule d'appel, salutation, signature, pièces jointes, pagination, etc.).
- Curriculum vitae type (nom, coordonnées, formation, expérience de travail, etc.).
- Rôle des tableaux de synthèse dans le monde du travail.
- Carnets d'adresse et mise à jour.
- Rôle et fonctionnement d'un télécopieur.
- Normes et étiquette liées à l'usage du courriel.
- Gestion des fichiers et copies de sauvegarde.
- Logiciel de traitement de texte Word sous Windows.
- Logiciel de base de données File Maker Pro sous Windows.
- Équipement et types de supports permettant de stocker l'information (graveur, disque dur, supports de stockage, etc.).
- Équipement et matériel permettant l'impression (types d'imprimantes, de papier, d'encres, etc.).
- Utilisation d'un numériseur (pour photo et diapositive).
- Types de fichiers d'images et leurs usages.
- Règles de typographie fonctionnelles et esthétiques.
- Insertion et manipulation simple d'images dans Word.

Savoir faire

- Envoi et réception de courriels professionnels; gestion informatique appropriée des informations documentaires et iconographiques;
- Utilisation de graveurs;
- Utilisation de numériseurs;
- Utilisation d'imprimantes (noir et blanc, couleur).
- Utilisation du logiciel Word pour :
 - rédaction d'une lettre de présentation;
 - rédaction d'une lettre de demande d'information ou de produit;
 - rédaction de son curriculum vitae pour un emploi d'été;
 - rédaction d'un tableau de synthèse en lien avec un projet muséologique.
- Réalisation d'un document informatif simple regroupant du texte et des images (dépliant, feuillet promotionnel, invitation à un vernissage, etc.).
- Utilisation du logiciel File Maker Pro pour :
 - réalisation d'un carnet d'adresse;
 - réalisation d'une base de données des fournisseurs de produits et services muséologiques.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- la rédaction d'une lettre;
 - la rédaction d'un tableau synthèse;
 - la réalisation d'une production infographique simple intégrant du texte et des images.
-

570 204 MO	DOCUMENTER LES COLLECTIONS I – PHOTOGRAPHIE	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Département :	Muséologie	1 3 3	2,33	60	2

Le(s) cours suivant(s) est (sont) préalable(s) au présent cours :
Aucun cours

Le présent cours est lié au(x) cours suivant(s) :
PA à 570 123 MO-Documenter les collections II – Systèmes documentaires (2^e)
PR à 570 124 MO-Réaliser des éléments graphiques (3^e)
PA à 570 155 MO-Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition (6^e)
PA à 570 165 MO-Monter, entretenir et démonter une exposition (6^e)
PA à 570 603 MO- Réaliser des projets multimédias en muséologie (6^e)
PA à 570 ETA 16-S'intégrer en milieu professionnel (6^e)

COMPÉTENCES VISÉES

(Voir pp. 43 pour les autres cours contribuant au développement des compétences)

n° 1 : Participer à la documentation des collections

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS (Voir pp. 50 pour les autres cours liés)

00QA-Documenter les collections

PRÉSENTATION DU COURS

Description : Le monde de l'image numérique est en pleine effervescence, le milieu muséal s'y engage résolument et le technicien en muséologie en est un acteur essentiel ! Ce cours, unique dans le programme et axé sur les plus récentes avancées technologiques en matière de captation et de traitement d'images, vous introduira à l'univers de la documentation des collections, un des piliers de la muséologie !

Buts du cours : Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les savoirs et savoir-faire nécessaires afin de documenter les collections en réalisant des photographies d'objets de celles-ci et ce, tout en respectant les règles et les normes de conservation préventive. Il apprendra à utiliser correctement une caméra numérique et les équipements périphériques, à définir les formats d'images appropriés, à gérer les clichés dans les bases de données et à les utiliser correctement pour documenter les collections.

Place du cours dans le programme : Les acquis des cours 570 104 MO-Contrôler les facteurs de détérioration (1^{re}), 511 ESA 03-Réaliser des croquis et des dessins techniques (1^{re}) seront réinvestis dans ce cours.

Ce cours est le premier d'une série de quatre où l'élève apprendra à documenter les collections. Les autres cours contribuant au développement de cette compétence sont : 570 123 MO-Documenter les collections II-Systèmes documentaires (3^e), 570 133 MO-Documenter les collections III-Informatisation (4^e), 570 163 MO-Documenter les collections IV-Soutien technique (6^e). Les acquis de ce cours seront aussi réinvestis dans les cours 570 124 MO-Réaliser des éléments graphiques (3^e), 570 155 MO-Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition (6^e), 570 603 MO-Réaliser des projets multimédias en muséologie (6^e) et 570 ETA 16-S'intégrer en milieu professionnel (6^e).

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

N/A

PERFORMANCE FINALE ATTENDUE

Description : Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de réaliser et traiter des photographies d'objets de collection selon les consignes du professeur.

Critères de performance : L'étudiant devra être en mesure de faire la démonstration de sa capacité d'intervention selon les critères de performance suivants :

- respect des règles et des normes de conservation préventive;
- installation adéquate du studio de production d'images numériques;
- sélection du matériel photographique et des équipements informatiques en fonction des résultats attendus;
- réalisation adéquate de photographies numériques d'objets de collection;
- montage approprié du dossier photographique des objets de collection.

Contenu

Objectifs d'apprentissage	Savoirs	Savoir-faire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Monter le dossier photographique des objets de collection à acquérir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rôle de la documentation photographique dans la conservation et la gestion des collections ▪ Procédure pour stocker efficacement des images d'objets de collection ▪ Notion de résolution d'image ▪ Types de fichiers d'images ▪ Terminologie appropriée en photographie ▪ Initiation à la retouche de photos à l'aide d'un logiciel de traitement d'images ▪ Éthique de la retouche d'images (respect de l'intégrité de l'objet) ▪ Déontologie 	<p>À partir d'objets de collection et dans le but de monter le dossier photographique des objets à acquérir et ce, selon les consignes du professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ utilisation efficace des techniques de recherche; ▪ sélection des documents appropriés; ▪ sélection et gestion de fichiers numériques; ▪ collecte des données pertinentes; ▪ consignation rigoureuse des données dans les documents appropriés; ▪ utilisation de la terminologie appropriée; ▪ utilisation appropriée des outils informatiques; ▪ respect de la confidentialité de l'information ▪ communication efficace avec les ressources professionnelles en cause.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des photographies numériques d'objets de collection afin d'assurer le suivi des acquisitions. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Types de prises de vues pour des objets 2D et 3D ▪ Types de formats de fichiers photographiques ▪ Types de résolution ▪ Gestion de fichiers conventionnels ou numériques ▪ Fonctionnement d'une caméra numérique ▪ Conceptualisation, représentation et aménagement d'un studio de photo ▪ Règles et normes de conservation préventive ▪ Indicateurs de qualité des photos documentaires ▪ Normes documentaires ▪ Standards informatiques ▪ Caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> - des logiciels de traitement d'images; - du numériseur; - des imprimantes; - etc. 	<p>À partir d'objets de collection et selon les consignes du professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ enregistrement conforme des biens culturels; ▪ consignation rigoureuse de l'information dans le catalogue; ▪ prise de photographie précise des biens culturels; ▪ sélection du matériel photographique et des équipements informatiques en fonction des résultats attendus; ▪ respect des règles et des normes de conservation préventive; ▪ évaluation de la qualité des photos ▪ attribution du numéro d'acquisition conforme aux normes : <ul style="list-style-type: none"> identification du fichier photographique; ▪ utilisation appropriée des outils informatiques.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour les données photographiques sur les collections. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pérennité des supports de stockage ▪ Caractéristiques des périphériques de stockage ▪ Indicateurs de pertinence des photos documentaires 	<p>À partir de photographies conventionnelles ou numériques et selon les consignes du professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ analyse complète des raisons justifiant la mise à jour; ▪ consignation rigoureuse de l'information dans le catalogue; ▪ sélection des formulaires et des fichiers appropriés; ▪ utilisation appropriée des outils informatiques.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer des inventaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion du temps ▪ Caractéristiques d'un dossier d'images ▪ Caractéristiques des formulaires et des fichiers ▪ Déontologie ▪ Gestion de fichiers conventionnels ou numériques 	<p>À partir d'objets de collection et selon les consignes du professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ planification judicieuse du travail; ▪ sélection ou création des formulaires de travail et des fichiers appropriés; ▪ consignation rigoureuse de l'information sur les caractéristiques quantitatives et qualitatives des biens culturels et sur leur emplacement.

570 105 MO Protéger les tableaux

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	2-3-3	2,67	2

Préalables : PA570 104; CR570 ESE

Compétence visée : Assurer la conservation préventive

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Contrôler les facteurs de détérioration	570 104 MO	1
Protéger les textiles	570 115 MO	3
Protéger les objets organiques	570 125 MO	4
Protéger les documents et les œuvres sur papier	570 135 MO	4
Emballer et transporter des objets collection	570 144 MO	5
Protéger les objets inorganiques	570 145 MO	5
Aménager une réserve	570 ESU 05	5

Objectif ministériel atteint :

00PW Assurer la protection des tableaux

Buts du cours :

Ce cours est le deuxième d'une série de huit où l'élève apprendra à conserver et à protéger les objets de collection. Il traite de façon plus spécifique de la conservation préventive appliquée aux tableaux. Au terme de ce cours, l'élève sera capable de reconnaître les différents types de tableaux ainsi que leurs principaux facteurs de détérioration. Il apprendra aussi à protéger les tableaux selon les méthodes et les normes muséologiques reconnues. Sur le plan du travail pratique, il sera amené à concevoir et à réaliser des éléments de protection ou des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition des tableaux.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- identifier les grands types de tableaux et leurs caractéristiques;
- reconnaître les facteurs de détériorations des tableaux et leurs effets;
- concevoir des éléments de protection et des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition des tableaux;
- réaliser des éléments de protection et des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition des tableaux;
- appliquer les méthodes reconnues d'entretien et de conservation des tableaux.

Contenu

Savoir

- Histoire des tableaux.
- Types de tableaux susceptibles d'être retrouvés dans les collections du Québec.
- Types d'encadrements.
- Description physique d'un tableau (matériaux, techniques utilisées, dimensions, etc.).
- Vocabulaire propre aux tableaux.
- Facteurs de détérioration relatifs aux tableaux et aux encadrements.
- Normes de conservation relatives aux tableaux.
- Diversité des supports propres aux tableaux.
- Diversité des systèmes d'accrochage et de mise en valeur.
- Fournisseurs d'équipements, de matériaux et de services spécialisés.
- Diversité des dispositifs de sécurité.
- Services et ressources professionnelles spécialisées dans les tableaux.

Savoir faire

- Manipulation et déplacement sécuritaire de tableaux.
- Préparation d'un espace de travail adéquat.
- Rédaction d'un constat d'état respectant la normalisation d'Info-Muse.
- Observation de tableaux sous divers éclairages.
- Utilisation de l'équipement approprié à la protection des tableaux.
- Utilisation des matériaux spécialisés pour la protection des tableaux.
- Application des normes de conservation relatives aux tableaux.
- Fabrication d'une boîte de rangement à plat.
- Réalisation d'un encadrement protecteur pour la mise en réserve ou le transport.
- Réalisation d'un projet d'accrochage.
- Analyse d'une situation donnée et proposition d'une solution appropriée au contexte.
- Pose d'un numéro d'acquisition.
- Choix des dispositifs de sécurité pour les tableaux.
- Installation d'un dispositif de sécurité.
- Dépoussiérage des tableaux et des encadrements.
- Désencadrement de tableaux.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle des connaissances;
 - la réalisation d'un support de protection;
 - la réalisation d'un accrochage sécuritaire.
-

570 113 MO Caractériser les institutions et les collections muséales II

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	2-1-2	1,67	2

Préalable : Aucun

Compétence visée : Participer à la gestion de projets muséologiques

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Confirmer son choix professionnel	570 ESA 03	1
Caractériser les institutions et les collections muséales I	570 ESC 03	1
Rédiger des documents de travail	412 A23 MO	2
S'initier à la gestion	410 A13 MO	3
Gérer sa carrière	570 143 MO	5
S'intégrer en milieu professionnel	570 ETA 16	6

Objectif ministériel atteint :

00PP Analyser les caractéristiques des collections et des institutions muséales du Québec

Buts du cours :

Ce cours est le troisième d'une série de sept où l'élève apprendra à gérer des projets de nature muséologique. Il suit le cours *Caractériser les institutions et les collections I*. Ce cours se veut une introduction aux collections et aux réalités qui en découlent. Tout comme le cours précédent, il permettra de mieux saisir les différents contextes de travail. L'élève y découvrira l'origine des collections ainsi que leurs rôles dans la société d'aujourd'hui. Par le biais de visites et de recherches, il apprendra à distinguer les principaux types de collections et à en reconnaître les caractéristiques. Ce cours posera aussi des questions d'ordre plus philosophique sur les notions d'héritage, de valeur et de patrimoine : Que doit-on conserver pour l'avenir de l'humanité ? Comment se prennent ces décisions ? Quel prix est-on prêt à payer pour conserver l'héritage national et mondial ?

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- examiner l'histoire et les fondements du collectionnement;
- identifier les processus généraux d'acquisition;
- distinguer les statuts des collections;
- reconnaître les principaux types de collections et leurs caractéristiques.

Contenu

Savoir

- Historique des collections.
- Éthique du collectionnement.
- Rôles et fonctions des collections.
- Politiques d'acquisition et d'aliénation des objets de collections.
- Processus et étapes d'acquisition.
- Propriété des collections.
- Coûts du collectionnement (espace, contrôle climatique, ressources, entretien, etc.).
- Notions de sécurité liées aux collections.
- Statuts des objets de collection (objet témoin du passé, objet éducatif, reproduction, objet encore en usage, etc.).
- Typologie disciplinaire des collections (beaux arts, art contemporain, archéologie, ethnologie, histoire, sciences naturelles, science et technologie, patrimoine industriel, etc.).
- Caractéristiques des collections à caractère artistique (ex. : types d'objets, mode d'acquisition, valeur, recherches, spécificités d'entreposage et de mise en exposition).
- Caractéristiques des collections à caractère historique.
- Caractéristiques des collections de sciences naturelles.
- Caractéristiques des collections de science et technologie.
- Caractéristiques des collections vivantes.
- Caractéristiques des collections religieuses.
- Caractéristiques du patrimoine bâti (statuts et protection).
- Caractéristiques des œuvres extérieures ou intégrées aux bâtiments.
- Caractéristiques des collections privées (individus et entreprises).

Savoir faire

- Lecture et analyse de documents et de sites Internet pertinents.
- Distinction des différents types de collections à la suite de visites d'institutions muséales.
- Discussions sur l'éthique et les enjeux du collectionnement.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle de connaissances;
 - la réalisation d'un travail écrit sur les collections.
-

570 ESE 05 Sélectionner et transformer les matériaux

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	1-4-3	2,67	2

Préalables : PR511 ESA; PA570 ESB

Compétence visée : Fabriquer des éléments d'exposition

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Réaliser des croquis et dessins techniques	511 ESA 03	1
Utiliser les outils et les matériaux de base en muséologie	570 ESB 05	1

Objectifs ministériels atteints :

- 00PQ Appliquer les mesures de santé et de sécurité au travail
 - 00PS Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal
-

Buts du cours :

Ce cours est le dernier d'une série de trois où l'élève sera initié à la fabrication d'éléments d'exposition, de transport ou de mise en réserve. Il fait suite au cours *Utiliser les outils et les matériaux de base en muséologie* et est consacré à la réalisation de formes muséologiques plus complexes. Grâce à une série de travaux pratiques, l'élève développera ses habiletés avec les outils manuels et électriques, de même qu'avec les machines-outils utilisés pour travailler le carton, le bois, le plastique et le métal. Il analysera un projet de fabrication muséologique et apprendra à sélectionner les matériaux, les techniques et les outils appropriés. Il se familiarisera avec les matériaux muséologiques et en identifiera les caractéristiques ainsi que les usages. Au terme de ce cours, il sera capable de fabriquer des éléments muséologiques complexes intégrant plusieurs types de matériaux et aura acquis la confiance nécessaire au travail avec les machines-outils.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- appliquer des mesures de santé et de sécurité au travail;
- sélectionner les matériaux en fonction d'un projet à réaliser;
- transformer les matériaux pour fabriquer des formes muséologiques complexes;
- assembler des formes muséologiques complexes;
- procéder à la finition de formes muséologiques complexes;
- procéder à l'évaluation de ses réalisations.

Contenu

Savoir

- Rappel des règles et normes de santé et sécurité au travail.
- Rappel des procédures en cas d'urgence.
- Rappel des notions de premiers soins
- Caractéristiques des matériaux utilisés en muséologie.
- Fournisseurs des matériaux utilisés en muséologie.
- Plans de fabrication.
- Plans de coupe.
- Liste de débits.
- Produits et techniques de finition.
- Adhésifs spécifiques aux matériaux.
- Séquence des tâches de travail.
- Étapes de planification d'un projet de fabrication.

Savoir faire

- Application des règles de santé et sécurité.
- Utilisation adéquate des équipements assurant la santé et la sécurité.
- Rangement sécuritaire de l'atelier (matériaux, outils, équipements).
- Réalisation de fiches techniques sur les matériaux.
- Réalisation d'un cahier fonctionnel et évolutif des fournisseurs
- Réalisation de plans simples (plans de fabrication, plans de coupe).
- Lecture de plans.
- Utilisation sécuritaire des outils et des équipements propres à la fabrication des formes muséologiques complexes.
- Choix des techniques et des outils en vue de réaliser un projet muséologique.
- Planification d'un projet de fabrication simple (échancier, matériaux et équipements requis).
- Initiation aux machines-outils (banc de scie, toupies, scie radiale, scie à onglets, scie circulaire, etc.).
- Réalisation de projets muséologiques complexes faits de matériaux variés.
- Application des techniques élaborées de finition.
- Analyse critique sur le travail effectué, le produit réalisé, et le temps requis.
- Proposition de correctifs pertinents visant à améliorer les produits ou les travaux ultérieurs.
- Application des correctifs proposés.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- la réalisation de fiches techniques sur les matériaux muséologiques;
 - la fabrication de formes muséologiques complexes faites de matériaux variés;
 - la reprise de la fabrication d'une forme muséologique complexe intégrant les correctifs envisagés par le professeur et l'élève.
-

410 A13 MO S'initier à la gestion

Département	Pond	Unités	Session
Techniques Administratives	2-1-2	1,67	3

Préalable : Aucun

Compétence visée : Participer à la gestion de projets muséologiques

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Confirmer son choix professionnel	570 ESA 03	1
Caractériser les institutions et les collections muséales I	570 ESC 03	1
Rédiger des documents de travail	412 A23 MO	2
Caractériser les institutions et les collections muséales II	570 113 MO	2
Gérer sa carrière	570 143 MO	5
S'intégrer en milieu professionnel	570 ETA 16	6

Objectif ministériel atteint :

00QC Contribuer à la conception de projets muséaux

Buts du cours :

Ce cours est le cinquième d'une série de sept où l'élève apprendra à gérer des projets de nature muséologique. Il s'agit d'un cours d'initiation qui posera les bases nécessaires à la gestion de projets simples. Dans les sessions qui suivront, l'élève utilisera les connaissances acquises dans ce cours pour organiser et gérer différents projets muséologiques. Il sera d'abord informé des aspects législatifs touchant sa profession, puis il se familiarisera avec la planification des calendriers de travail et la répartition des tâches à l'intérieur d'une équipe. À l'aide de logiciels de gestion, l'élève sera aussi amené à produire différents documents administratifs utiles pour la réalisation de projets muséologiques : budgets, commandes, factures, soumissions, etc.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- s'initier aux lois et aux responsabilités du monde du travail;
- organiser le temps de travail en vue de réaliser un projet;
- produire des documents administratifs propres à la gestion des opérations courantes.

Contenu

Savoir

- Lois du travail.
- Statuts d'emploi (employé, contractuel, travailleur autonome, etc.).
- Contrats de travail (diversité, validité, etc.).
- Travailleurs autonomes et PME (règles, lois, avantages, inconvénients).
- Responsabilité civile et assurances professionnelles.
- Propriété intellectuelle (droits d'auteurs, droits de reproduction, droits d'utilisation, etc.).
- Lois concernant les biens culturels.
- Identification et séquence des tâches de travail.
- Répartition des tâches de travail.
- Communication efficace dans l'organisation.
- Calendrier de travail.
- Ajustements et mise à jour des calendriers de travail.
- Qualité et suivi de production.
- Logiciels Excel.
- Coûts estimés.
- Coûts réels.
- Commandes (matériaux, outils, équipements, services, etc.).
- Soumissions.
- Facturation.

Savoir faire

- Analyse des lois du travail.
- Analyse des caractéristiques des différents statuts d'emploi.
- Identification et analyse des contenus d'un contrat de travail.
- Identification des documents et des démarches administratives nécessaires à la réalisation des projets muséologiques (assurances, permis, autorisations, preuves, etc.).
- Réalisation d'un calendrier de travail.
- Utilisation fonctionnelle d'un calendrier de travail.
- Répartition des tâches parmi les membres d'une équipe.
- Compréhension des modes de communication efficaces au sein d'une équipe (relations de travail, hiérarchie, approche clientèle, clients externes et internes, etc.).
- Utilisation des fonctions de base d'un logiciel de gestion.
- Réalisation de budgets.
- Planification et rédaction de commandes.
- Rédaction d'une soumission simple.
- Rédaction de factures.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle des connaissances;
 - la réalisation d'un calendrier de travail fonctionnel;
 - la rédaction d'une soumission simple.
-

570 114 MO Réaliser des plans et des maquettes

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	1-3-2	2,00	3

Préalable : PA511 ESA

Compétence visée : Monter une exposition

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Réaliser des éléments graphiques	570 124 MO	3
Sélectionner et installer l'éclairage d'expositions	570 ESQ 03	4
Réaliser des plans informatisés de projets muséaux	570 134 MO	4
Réaliser des supports d'objets	570 153 MO	5
Utiliser et entretenir des appareils multimédias	570 ESW 04	6
Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition	570 155 MO	6
Monter, entretenir et démonter une exposition	570 165 MO	6

Objectifs ministériels atteints :

00PR Exploiter le langage graphique propre à l'environnement muséal

00QB Concevoir et représenter les aménagements d'espaces muséaux

Buts du cours :

Ce cours est le deuxième d'une série de huit où l'élève apprendra à monter une exposition. Au terme de ce cours, l'élève saura réaliser des plans d'aménagement d'espaces muséologiques. Il devra d'abord reconnaître les forces et les contraintes d'une salle d'exposition, en prendre les mesures précises et transposer celles-ci sur un plan à l'échelle en utilisant les conventions graphiques reconnues en dessin technique. Il sera ensuite initié à la planification d'un espace muséologique, en tenant compte des besoins des différentes clientèles et des types d'objets de collection à mettre en exposition.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- interpréter un projet d'exposition devant être implanté dans un espace muséal;
- analyser les caractéristiques d'un espace muséal;
- réaliser un croquis d'espace;
- réaliser un plan d'aménagement d'espace muséal;
- fabriquer un modèle 3D à partir d'un plan.

Contenu

Savoir

- Rappel des conventions graphiques propres au dessin technique.
- Principaux symboles utilisés pour représenter les espaces et les éléments d'exposition.
- Éléments à noter lors de la prise de mesure dans un espace d'exposition.
- Techniques pour effectuer des relevés efficaces dans un espace d'exposition.
- Rappel des notions d'échelle.
- Initiation au logiciel de dessin technique (caractéristiques et principales commandes d'AutoCAD).
- Techniques de traçage et d'impression.
- Rappel des étapes de réalisation d'une exposition et documents correspondants.
- Types de plan correspondant aux étapes de réalisation d'une exposition (concept, scénario, cahier de réalisation, installation, éclairage).
- Cueillette de données relatives à un projet spécifique (lieu d'exposition, thématique et contenu, clientèles cibles, fragilité et importance des objets, déroulement des visites, règlement municipaux pour les bâtiments publics (sécurité et incendies), etc.).
- Espace d'exposition idéal (accès au lieu, accessibilité universelle, lumière, système d'éclairage, dimensions, revêtements, possibilités d'accrochage, accès électriques, etc.).
- Contraintes des bâtiments patrimoniaux.
- Types de représentation 3D utilisés en muséologie (maquette virtuelle ou réelle).
- Techniques de réalisation de maquettes.

Savoir faire

- Prise de mesures complète dans un espace muséal.
- Réalisation d'un croquis d'espace.
- Réalisation d'un plan à l'échelle avec des instruments manuels de dessin technique (équerres, té, règles, crayon, etc.).
- Lecture de plans d'exposition à diverses étapes de développement du projet.
- Interprétation de plans de diverses natures (électricité, éclairage, architecturaux, muséologiques, etc.).
- Analyse des besoins et des contraintes du projet et du lieu d'exposition.
- Proposition de solutions créatives.
- Réalisation d'un concept d'aménagement d'exposition.
- Identification des forces et des possibilités d'un espace d'exposition.
- Identification des contraintes et des limites d'un espace d'exposition.
- Réalisation d'un plan d'espace muséal à l'échelle avec un logiciel vectoriel.
- Réalisation d'un plan d'aménagement d'exposition avec un logiciel vectoriel.
- Réalisation de maquettes à partir d'un plan (de travail ou de présentation; d'un espace ou d'une portion d'exposition).

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées par :

- un plan d'aménagement informatisé d'espace muséal respectant l'ergonomie et le concept;
 - une représentation 3D, virtuelle ou réelle, d'un espace d'exposition.
-

570 115 MO Protéger les textiles

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	2-3-3	2,67	3

Préalables : PR570 ESE; PA570 104

Compétence visée : Assurer la conservation préventive

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Contrôler les facteurs de détérioration	570 104 MO	1
Protéger les tableaux	570 105 MO	2
Protéger les objets organiques	570 125 MO	4
Protéger les documents et les œuvres sur papier	570 135 MO	4
Emballer et transporter des objets collection	570 144 MO	5
Protéger les objets inorganiques	570 145 MO	5
Aménager une réserve	570 ESU 05	5

Objectif ministériel atteint :

00PX Assurer la protection d'œuvres textiles

Buts du cours :

Ce cours est le troisième d'une série de huit où l'élève apprendra à conserver et à protéger les objets de collection. Il traite de façon plus spécifique de la conservation préventive appliquée aux textiles. Au terme de ce cours, l'élève sera capable de reconnaître les différents types de textiles, de vêtements et d'accessoires de mode, ainsi que leurs principaux facteurs de détérioration. Il apprendra aussi à protéger les objets et œuvres textiles selon les méthodes et les normes muséologiques reconnues. Sur le plan du travail pratique, il sera amené à concevoir et à réaliser des éléments de protection ou des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition des textiles.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- identifier les grands types de textiles et leurs caractéristiques;
- reconnaître les facteurs de détérioration des textiles et leurs effets;
- concevoir des éléments de protection et des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition des textiles;
- réaliser des éléments de protection et des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition des textiles;
- appliquer les méthodes reconnues d'entretien et de conservation des textiles.

Contenu

Savoir

- Histoire des textiles.
- Types de textiles susceptibles d'être retrouvés dans les collections du Québec.
- Description physique d'un textile (fibres, techniques de fabrication, ornementation, dimensions, etc.).
- Vocabulaire propre aux textiles.
- Facteurs de détérioration relatifs aux textiles.
- Normes de conservation relatives aux textiles.
- Diversité des éléments de protection et des systèmes de mise en réserve et de mise en valeur.
- Fournisseurs d'équipements de matériaux et de services spécialisés.
- Notions de base en couture.
- Fonctionnement et entretien des équipements et outils liés à la couture (machines à coudre, fer à repasser, types de ciseaux, aiguilles, etc.).
- Matériaux textiles utilisés pour la conservation préventive (coton écru, galon croisé, bourre de polyester, entoilage, etc.).
- Diversité des dispositifs de sécurité.
- Services et ressources professionnelles spécialisées en textiles.

Savoir faire

- Manipulation et déplacement sécuritaire de textiles.
- Préparation d'un espace de travail adéquat.
- Rédaction d'un constat d'état respectant la normalisation d'Info-Muse.
- Rédaction d'une fiche documentaire sommaire.
- Analyse d'une situation donnée et proposition d'une solution appropriée au contexte.
- Réalisation de plans et de patrons respectant les normes de présentation reconnues.
- Application des normes de conservation relatives aux textiles.
- Utilisation de l'équipement approprié à la protection des textiles.
- Utilisation des matériaux spécialisés pour la protection des textiles.
- Réalisation de supports de mise en valeur (mannequins, plaques matelassées, systèmes de suspension, accrochage, etc.).
- Réalisation d'éléments de mise en réserve (boîte de protection, bourrure, enroulement, cintre rembourré, housse, etc.).
- Pose d'un numéro d'acquisition.
- Choix des dispositifs de sécurité appropriés aux textiles.
- Installation des dispositifs de sécurité appropriés aux textiles.
- Dépoussiérage des textiles.
- Défroissage des textiles.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle des connaissances;
 - la réalisation d'un élément de mise en valeur de textile;
 - la réalisation d'un élément de mise en réserve de textile.
-

570 123 MO Documenter les collections II – Systèmes documentaires

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	1-2-1	1,33	3

Préalable : PA570 103

Compétence visée : Participer à la documentation des collections

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Documenter les collections I - Photographie	570 204 MO	2
Documenter les collections III – Informatisation	570 133 MO	4
Documenter les collections IV – Soutien technique	570 163 MO	6

Objectif ministériel atteint :

00QA Documenter les collections

Buts du cours :

Ce cours est le deuxième d'une série de quatre où l'élève apprendra à documenter les collections. Au terme de ce cours l'élève sera capable de prélever et de saisir sur fiches manuscrites les données les plus significatives concernant divers objets de collection. Il se familiarisera avec le système documentaire Info-Muse, utilisé par la majorité des musées du Québec, et acquerra une bonne connaissance des langages descriptifs en usage dans le milieu muséal.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- reconnaître l'importance des systèmes documentaires en muséologie;
- développer une méthode de recherche efficace pour trouver l'information dans les banques de données muséales;
- interpréter correctement les différentes zones du système documentaire Info-Muse;
- effectuer des saisies manuelles de données sur des formulaires normalisés;
- analyser la faisabilité d'un projet d'inventaire.

Contenu

Savoir

- Rôle des systèmes documentaires dans la gestion des collections.
- Principales banques de données muséales (Artefacts Canada, Joconde, etc.).
- Système documentaire Info-Muse.
- Responsabilités et éthique concernant l'accès aux informations.
- Pertinence et qualité des sources d'information.
- Principaux sites et ouvrages de références pour documenter les collections.
- Caractéristiques des différentes fiches normalisées en fonction des types de collection.
- Principales zones du système documentaire Info-Muse.
- Règles de normalisation spécifiques pour chaque type de fiches normalisées.

Savoir faire

- Sélection du bon type de fiche documentaire en fonction de la collection.
- Utilisation des principales sources d'information pour documenter les collections.
- Consignation de l'information sur les formulaires normalisés Info-Muse (données factuelles et attribuées).
- Normalisation des données correspondant aux différents types de collection.
- Révisions régulières de son travail.
- Évaluation de la faisabilité d'un projet de documentation manuelle en fonction de divers paramètres (degré de précision, temps, ressources humaines, etc.).
- Analyse de la faisabilité d'un projet (simulation de cas et mises en situation).

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle des connaissances;
 - la réalisation d'une série de fiches documentaires Info-Muse, manuscrites.
-

570 124 MO Réaliser des éléments graphiques

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	1-3-2	2,00	3

Préalables : PR570 103; PA412 A23

Compétence visée : Monter une exposition

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Réaliser des plans et des maquettes	570 114 MO	3
Sélectionner et installer l'éclairage d'expositions	570 ESQ 03	4
Réaliser des plans informatisés de projets muséaux	570 134 MO	4
Réaliser des supports d'objets	570 153 MO	5
Utiliser et entretenir des appareils multimédias	570 ESW 04	6
Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition	570 155 MO	6
Monter, entretenir et démonter une exposition	570 165 MO	6

Objectif ministériel atteint :

00PU Effectuer des montages graphiques

Buts du cours :

Ce cours est le premier d'une série de huit où l'élève apprendra à monter une exposition. Il s'agit d'un cours d'initiation au graphisme dans lequel l'élève aura à produire divers éléments 2D régulièrement intégrés aux expositions, et ce à l'aide de logiciels graphiques. Il apprendra les différentes étapes d'un projet graphique, de sa planification à sa réalisation finale. Il se familiarisera aussi avec les grands principes de l'ergonomie de communication et les contraintes liées aux différentes clientèles qui fréquentent les institutions muséales.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- planifier l'exécution d'une production graphique;
- concevoir une production graphique;
- réaliser une production graphique.

Contenu

Savoir

- Étapes de réalisation d'une production graphique.
- Éléments graphiques propres à la muséographie.
- Techniques de conception et d'impression.
- Supports d'impression.
- Structure du contenu et ergonomie de communication.
- Typographie et ergonomie (accessibilité, distance et confort de lecture, grosseurs des caractères, contrastes, lisibilité, couleurs, etc.).
- Modèles colorimétriques et palettes de couleurs (RVB, CMJN, Pantone, notions de WYSIWYG, etc.).
- Résolutions en fonction des différents périphériques.
- Rappel des formats d'images (JPG, TIFF, GIF, PDF, etc.).
- Crédits d'images.
- Éléments graphiques multilingues.
- Principaux logiciels d'infographie (Microsoft Word, Adobe Illustrator, Adobe Photoshop).
- Devis graphique pour un fournisseur de services graphiques.
- Techniques d'assemblage et de montage graphiques (imposition, laminage, plastification, etc.).
- Techniques d'installation d'éléments graphiques (quincaillerie d'accrochage, de suspension, de transfert, etc.).
- Choix graphiques et ergonomiques en fonction du projet et des clientèles cibles.

Savoir faire

- Analyse du projet graphique.
- Estimation des ressources infographiques nécessaires (logiciels, banques d'images, supports).
- Essais d'impression sur différents types de papier et supports.
- Estimation du temps et des coûts de production.
- Structure de documents unilingues et multilingues.
- Tests avec différentes fontes et couleurs.
- Tests de résolutions avec différents médias.
- Présentation d'un concept graphique à différentes étapes de réalisation (croquis, version préliminaire, modifications, version finale).
- Utilisations des logiciels d'infographie.
- Réalisation de divers éléments graphiques (vignette, signalisation, panneau didactique, affiche, carton d'invitation, catalogue, etc.).
- Révision linguistique.
- Intégration des corrections.
- Préparation d'un devis.
- Fabrication d'un support d'élément graphique.
- Montage et installation d'éléments graphiques.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- la réalisation d'une vignette d'exposition;
 - la réalisation d'un panneau didactique ou d'une affiche d'exposition;
 - la réalisation d'un élément de signalisation.
-

570 125 MO Protéger les objets organiques

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	2-3-2	2,33	4

Préalables : PR570 ESE; PA570 104

Compétence visée : Assurer la conservation préventive

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Contrôler les facteurs de détériorations	570 104 MO	1
Protéger les tableaux	570 105 MO	2
Protéger les textiles	570 115 MO	3
Protéger les documents et les œuvres sur papier	570 135 MO	4
Emballer et transporter des objets collection	570 144 MO	5
Protéger les objets inorganiques	570 145 MO	5
Aménager une réserve	570 ESU 05	5

Objectif ministériel atteint :

00PZ Assurer la protection d'objets faits de matières organiques, inorganiques et synthétiques

Buts du cours :

Ce cours est le cinquième d'une série de huit où l'élève apprendra à conserver et à protéger les objets de collection. Il traite de façon plus spécifique de la conservation préventive appliquée aux objets faits de matière organique, c'est-à-dire de matériaux provenant des espèces vivantes, végétales ou animales. Au terme de ce cours, l'élève sera capable de reconnaître les différents types de matériaux organiques, ainsi que leurs principaux facteurs de détérioration. Il apprendra aussi à protéger les objets organiques selon les méthodes et les normes muséologiques reconnues. Sur le plan du travail pratique, il sera amené à concevoir et à réaliser des éléments de protection ou des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition d'objets faits de matière organique. Ce cours pourra être donné en partenariat avec une institution possédant une collection significative pour ce type d'apprentissage. L'élève sera alors invité à réaliser un projet simple dans le cadre d'une mise en contexte réelle.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- distinguer les catégories de matériaux organiques;
- reconnaître les facteurs de détériorations des objets faits de matériaux organiques et leurs effets;
- concevoir des éléments de protection et des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition d'objets faits de matériaux organiques;
- réaliser des éléments de protection et des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition d'objets faits de matériaux organiques;
- appliquer les méthodes reconnues d'entretien et de conservation des objets faits de matériaux organiques.

Contenu

Savoir

- Limite de la classification entre les matériaux organiques, inorganiques et synthétiques.
- Origine des matériaux organiques (bois, cuir, fourrures, ivoire, os, corne, corail, nacre, etc.).
- Types d'objets faits de matériaux organiques susceptibles d'être retrouvés dans les collections du Québec (meubles, vannerie, sculpture, instruments de musique, etc.).
- Description physique d'un objet fait de matériaux organiques (matériaux, techniques de fabrication, techniques d'assemblage, dimensions, etc.).
- Problématique des objets composites.
- Facteurs de détérioration relatifs aux objets faits de matériaux organiques.
- Vocabulaire propre aux objets faits de matériaux organiques.
- Diversité des systèmes de mise en valeur.
- Fournisseurs d'équipements de matériaux et de services spécialisés.
- Rôle du gel de silice.
- Traitements contre les ravageurs.
- Diversité des dispositifs de sécurité.
- Services et ressources professionnelles spécialisés dans les objets faits de matériaux organiques.

Savoir faire

- Manipulation et déplacement sécuritaire des objets faits de matériaux organiques.
- Préparation d'un espace de travail sécuritaire pour les objets de collection.
- Identification des matériaux à vue.
- Rédaction d'un constat d'état respectant la normalisation Info-Muse.
- Rédaction d'une fiche documentaire sommaire.
- Analyse d'une situation donnée et proposition d'une solution appropriée au contexte.
- Conception des éléments de protection et des supports.
- Réalisation de plans informatiques ou manuels respectant les normes de présentation.
- Planification du projet (plans, budget, calendrier, bons de commande, etc.).
- Utilisation des matériaux spécialisés pour la protection des objets faits de matériaux organiques.
- Application des normes de conservation relatives aux objets faits de matériaux organiques.
- Réalisation d'éléments de protection pour les objets faits de matériaux organiques.
- Choix des dispositifs de sécurité appropriés aux objets faits de matériaux organiques.
- Installation des dispositifs de sécurité appropriés aux objets faits de matériaux organiques.
- Pose d'un numéro d'acquisition.
- Dépoussiérage des objets faits de matière organique.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle des connaissances;
 - l'identification de matériaux organiques;
 - la réalisation de tâches professionnelles, de supports de mise en valeur ou de protection appropriés au contexte, conformes aux demandes des décideurs du projet (professionnels de l'institution muséale partenaire et professeurs).
-

570 133 MO Documenter les collections III – Informatisation

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	1-2-1	1,33	Session 4

Préalable : PA570 123

Compétence visée : Participer à la documentation des collections

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Documenter les collections I - Photographie	570 204 MO	2
Documenter les collections II – Systèmes documentaires	570 123 MO	3
Documenter les collections IV – soutien technique	570 163 MO	6

Objectif ministériel atteint :

00QA Documenter les collections

Buts du cours :

Ce cours est le troisième d'une série de quatre où l'élève apprendra à documenter les collections. Au terme de ce cours l'élève sera capable de réaliser des saisies informatiques dans le but de créer ou de compléter des bases de données regroupant l'information sur des objets de collection. Il se familiarisera aussi avec quelques logiciels de gestion des collections en usage au Québec. À la fin de ce cours, l'élève sera également en mesure de téléverser les données informatisées sur le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) afin que celles-ci deviennent accessibles par le réseau Internet.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- distinguer les principaux logiciels utilisés pour gérer les collections au Québec;
- effectuer des saisies informatiques de données sur des formulaires normalisées;
- utiliser un logiciel de gestion des collections;
- verser correctement des données numériques dans la base de données nationale;
- évaluer la faisabilité d'un projet de documentation.

Contenu

Savoir

- Logiciels de gestion des collections utilisés au Québec.
- Outils et ressources aux usagers des différents réseaux de gestion des collections.
- Logiciel de base de données FileMaker Pro.
- Logiciel de gestion des collections *Gestion virtuelle*.
- Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP), Artefacts Canada.
- Procédure de téléversement des données informatisées.
- Gestion et conservation des documents électroniques liés à la documentation des collections.

Savoir faire

- Analyse sommaire des principaux logiciels de gestion des collections en usage au Québec.
- Identification des fournisseurs de logiciels de gestion des collections.
- Identification des services d'aide aux usagers pour la création et le téléversement de données informatiques sur les collections.
- Réalisation d'une base de données informatique à partir d'objets de collection.
- Exploitation de différents modes de présentation pour produire des rapports de recherche pertinents et explicites.
- Travail de révision et de correction régulier à l'aide des fonctions de tris et de requêtes.
- Réalisation d'activités de gestion courantes à partir d'une base de données informatisée.
- Transfert des données vers la base de données nationale (RCIP), Artefacts Canada.
- Analyse de la rétroaction subséquente au téléversement des données.
- Utilisation des principales sources d'information pour documenter les collections.
- Consignation de l'information sur les formulaires normalisés Info-Muse (données factuelles et attribuées).
- Normalisation des données correspondant aux différents types de collection.
- Révisions régulières de son travail.
- Évaluation de la faisabilité d'un projet de documentation informatisée en fonction de divers paramètres (degré de précision, temps, ressources matérielles, humaines et financière, équipement informatique, etc.).
- Application lors de simulation de cas et mises en situation.
- Gestion et normalisation des photographies numériques dans les bases de données.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle des connaissances sur poste informatique;
 - la réalisation d'une base de données informatique à partir de fiches manuscrites.
-

570 134 MO Réaliser des plans informatisés de projets muséaux

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	1-3-3	2,33	4

Préalable : PA570 114

Compétence visée : Monter une exposition

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Réaliser des plans et des maquettes	570 114 MO	3
Réaliser des éléments graphiques	570 124 MO	3
Sélectionner et installer l'éclairage d'expositions	570 ESQ 03	4
Réaliser des supports d'objets	570 153 MO	5
Utiliser et entretenir des appareils multimédias	570 ESW 04	6
Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition	570 155 MO	6
Monter, entretenir et démonter une exposition	570 165 MO	6

Objectifs ministériels atteints :

00PR Exploiter le langage graphique propre à l'environnement muséal

00QB Concevoir et représenter les aménagements d'espaces muséaux

Buts du cours :

Ce cours est le troisième d'une série de huit où l'élève apprendra à monter une exposition. Il fait suite au cours *Réaliser des plans et des maquettes*. L'élève poursuit son apprentissage du dessin technique et de la réalisation de plans. Il approfondit ses connaissances et augmente sa maîtrise du logiciel de dessin technique afin d'en exploiter davantage les possibilités, notamment les vues 3D et la modélisation. Au terme de ce cours, l'élève pourra réaliser des plans d'aménagement d'espaces muséaux, ainsi que des plans de fabrication d'éléments muséologiques.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- exploiter les capacités du logiciel applicables à la muséologie;
- dessiner des vues 2D et 3D à l'aide d'un logiciel de dessin technique;
- modéliser des espaces et des objets;
- réaliser des plans de fabrication d'éléments muséologiques.

Contenu

Savoir

- Fonctions adaptées de vérification, de prévision, de calcul et de visionnement (calcul des angles, superficie, surface à couvrir, circonférence, etc.).
- Importation de données numériques provenant de différents logiciels.
- Rappel des caractéristiques et des principales commandes du logiciel vectoriel AutoCAD.
- Possibilités du logiciel AutoCAD dans le monde de la muséologie.
- Rappel des différents types de vues en dessin technique.
- Dessin 3D et modélisation (addition et soustraction de volumes, vues en coupe).
- Intégration d'images externes.
- Application de textures à des surfaces.
- Application de scènes d'éclairage.
- Caractéristiques et présentation de plans de fabrication.
- Types de plan de fabrication (vues éclatées).
- Vues de différentes échelles dans un même plan (paper space).

Savoir faire

- Réalisation de différents tests de calcul de superficie, de volume et de masse.
- Importation et exportation des dessins en différents formats graphiques.
- Exercices de dessin en 2D.
- Exercices de dessin en 3D.
- Réalisation d'un plan d'aménagement d'espace muséal simple en 2D et 3D.
- Cueillette d'information en fonction du projet muséologique à réaliser.
- Analyse complète des données.
- Mise en évidence des contraintes liées au projet.
- Proposition de solutions créatives.
- Dessins d'espaces et d'objets utilisant diverses techniques de modélisation.
- Réalisation de plans de fabrication d'éléments muséologiques (supports d'objet, éléments scénographiques, mobilier, etc.).
- Réalisation de plans de coupe destinés à la coupe de matériaux.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- la réalisation d'un dessin de modélisation 3D;
 - la réalisation de plans informatisés complets 2D et 3D.
-

570 135 MO Protéger les documents et les œuvres sur papier

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	2-3-2	2,33	4

Préalables : PR570 ESE; PA570 104

Compétence visée : Assurer la conservation préventive

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Contrôler les facteurs de détérioration	570 104 MO	1
Protéger les tableaux	570 105 MO	3
Protéger les textiles	570 115 MO	4
Protéger les objets organiques	570 125 MO	5
Emballer et transporter des objets collection	570 144 MO	5
Protéger les objets inorganiques	570 145 MO	5
Aménager une réserve	570 ESU 05	

Objectif ministériel atteint :

00PY Assurer la protection de documents sur papier, audiovisuels et informatiques

Buts du cours :

Ce cours est le quatrième d'une série de huit où l'élève apprendra à conserver et à protéger les objets de collection. Il traite de façon plus spécifique de la conservation préventive appliquée aux objets faits de papier. Au terme de ce cours, l'élève sera capable de reconnaître les différents types de documents, de livres et d'œuvres dont la principale composante est le papier, ainsi que leurs principaux facteurs de détérioration. Il apprendra aussi à protéger les documents et les œuvres sur papier selon les méthodes et les normes muséologiques reconnues. Sur le plan du travail pratique, il sera amené à concevoir et à réaliser des éléments de protection ou des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition de documents ou d'œuvres sur papier.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- distinguer les types de papiers et leurs caractéristiques;
- reconnaître les facteurs de détériorations des objets faits de papier et leurs effets;
- concevoir des éléments de protection et des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition d'objets faits de papier;
- réaliser des éléments de protection et des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition d'objets faits de papier;
- appliquer les méthodes reconnues d'entretien et de conservation des objets faits de papier.

Contenu

Savoir

- Histoire du papier.
- Histoire de la photo.
- Notion d'archives.
- Types de papier.
- Types d'objets faits de papier susceptibles d'être retrouvés dans les collections du Québec (oeuvres sur papier, livres, estampes, archives, timbres, photos, numismatique, sculptures, etc).
- Description physique d'un objet faits de papier (matériaux, pigments, techniques de fabrication, techniques d'assemblage, dimensions, etc.).
- Vocabulaire propre aux documents et œuvres sur papier.
- Facteurs de détérioration relatifs aux objets faits de papier.
- Normes de conservation relative aux objets faits de papier.
- Diversité des systèmes de mise en valeur (montage des œuvres sur papier et présentation en exposition).
- Fournisseurs d'équipements de matériaux et de services spécialisés.
- Diversité des dispositifs de sécurité.
- Services et ressources professionnel spécialisés dans les documents, reliures et objets faits de papier.

Savoir faire

- Utilisation de l'équipement approprié à la protection des objets faits de papier (coupeur à passe-partout, coupe verre, etc.).
- Utilisation des matériaux spécialisés pour la protection des objets faits de papier.
- Application des normes de conservation relatives aux objets faits de papier.
- Réalisation d'éléments d'exposition pour les objets faits de papier (cadre, passe-partout, etc.).
- Réalisation d'éléments de mise en réserve pour les objets faits de papier (encapsulation, boîte de protection, etc.).
- Analyse d'une situation donnée et proposition d'une solution appropriée au contexte.
- Dépoussiérage et nettoyage des objets faits de papier.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle des connaissances;
 - l'encadrement d'une œuvre sur papier;
 - une boîte de protection de livre.
-

570 ESQ 03 Sélectionner et installer l'éclairage d'exposition

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	1-2-2	1,67	4

Préalable : Aucun

Compétence visée : Monter une exposition

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Réaliser des éléments graphiques	570 124 MO	3
Réaliser des plans et des maquettes	570 114 MO	3
Réaliser des plans informatisés de projets muséaux	570 134 MO	4
Réaliser des supports d'objets	570 153 MO	5
Utiliser et entretenir des appareils multimédias	570 ESW 04	6
Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition	570 155 MO	6
Monter, entretenir et démonter une exposition	570 165 MO	6

Objectifs ministériels atteints :

00PQ Appliquer les mesures de santé et de sécurité au travail

00QF Exploiter les possibilités des systèmes d'éclairage

Buts du cours :

Ce cours est le quatrième d'une série de huit où l'élève apprendra à monter une exposition. Il se familiarisera avec les notions d'électricité et le vocabulaire en usage dans le domaine de l'éclairage. Par le biais d'exercices pratiques, il explorera les effets et le fonctionnement de divers types de projecteurs, de lampes et d'accessoires d'éclairage d'exposition. Il devra planifier et installer l'équipement en fonction de mises en situation qui lui seront proposées, le tout de façon sécuritaire pour lui-même, ses coéquipiers et les objets de collection qu'il aura à mettre en valeur.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- distinguer les caractéristiques et les effets de la lumière;
- distinguer les caractéristiques des différents systèmes et accessoires d'éclairage;
- explorer de façon sécuritaire les possibilités de différents systèmes d'éclairage;
- élaborer un plan d'éclairage d'exposition;
- installer les composantes d'un système d'éclairage;
- vérifier l'efficacité du système d'éclairage.

Contenu

Savoir

- Notions de base en électricité.
- Terminologie et symboles liés à l'électricité.
- Mesures de sécurité en lien avec les systèmes électriques et la manipulation d'équipement d'éclairage.
- Champs de compétence propres aux électriciens.
- Caractéristiques physiques de la lumière.
- Types de lumière (naturelle et artificielle).
- Rappel des effets de la lumière sur la détérioration des objets.
- Besoins et confort du visiteur liés à l'éclairage d'une exposition.
- Types de système d'éclairage (scénographique, sur rail, avec fibre optique).
- Types de supports d'éclairage.
- Types de lampes.
- Accessoires d'éclairage.
- Unités et instruments de mesure de la lumière en milieu muséal.
- Moyens de contrôle de la lumière.
- Souci de l'objet et du visiteur dans l'éclairage d'exposition.

Savoir faire

- Utilisation sécuritaire des systèmes électriques et des équipements d'éclairage en fonction de diverses mises en situation.
- Élaboration d'un plan d'éclairage.
- Installation de diverses composantes d'un système d'éclairage de mise en valeur d'objets de collection dans le respect des normes muséologiques.
- Installation de diverses composantes d'un système d'éclairage pour créer un éclairage d'ambiance.
- Utilisation des instruments de mesure de la lumière et du rayonnement.
- Application de mesures correctives pour modifier la quantité de lumière et de rayonnement.
- Tests de lisibilité et d'observation pour les visiteurs.
- Manipulation et rangement appropriées des équipements d'éclairage.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle des connaissances;
 - des éclairages d'éléments 2D et 3D;
 - un plan d'éclairage.
-

570 143 MO Gérer sa carrière

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	1-2-3	2,00	5

Préalable : Aucun

Compétence visée : Participer à la gestion de projets muséologiques

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Confirmer son choix professionnel	570 ESA 03	1
Caractériser les institutions et les collections muséales I	570 ESC 03	1
Rédiger des documents de travail	412 A23 MO	2
Caractériser les institutions et les collections muséales II	570 113 MO	2
S'initier à la gestion	410 A13 MO	3
S'intégrer en milieu professionnel	570 ETA 16	6

Objectif ministériel atteint :

00PN Analyser la fonction de travail

00QC Contribuer à la conception de projets muséaux

Buts du cours :

Ce cours est le sixième d'une série de sept où l'élève apprendra à gérer des projets muséologiques.

Il s'agit d'un cours de dernière année qui fait la synthèse de tous les savoirs et savoir-faire de la compétence Gérer des projets muséologiques. C'est un cours intégrateur où l'élève sera placé dans des situations d'apprentissage qui l'inciteront à analyser un contexte et à faire des choix judicieux. L'élève utilisera les connaissances acquises précédemment pour produire des documents de gestion muséologique ou des réalisations lui permettant de mieux intégrer le marché du travail. En plus de se familiariser avec les processus d'appel d'offres et d'octroi de contrats, il sera appelé à se questionner sur ses préférences en matière d'emplois et de stages. En vue de mieux intégrer le milieu professionnel, il réalisera différents documents qui lui seront utiles pour son stage de fin d'études et une éventuelle recherche d'emploi : curriculum vitae, lettres de présentation, offres de services, carte d'affaires, etc. Au terme de ce cours, l'élève pourra évaluer le travail à faire en fonction d'un contexte muséologique donné, du temps alloué et des ressources humaines, matérielles et financières disponibles.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- cibler les secteurs d'emploi en fonction de ses besoins, de ses aptitudes et de ses intérêts;
- développer des habiletés et des outils de mise en valeur professionnelle destinés à d'éventuels employeurs;
- produire des documents d'affaires destinés au marché contractuel de la muséologie.

Contenu

Savoir

- Programmes de subvention de stage.
- Programmes de subvention d'emploi.
- Rappel du code de déontologie muséale.
- Éthique et étiquette au travail.
- Particularité des réseaux d'emplois en muséologie.
- Lettre de présentation.
- Curriculum vitae.
- Carte d'affaires.
- Portfolio.
- Techniques d'entrevue.
- Processus de recherche d'emplois.
- Processus d'appel d'offres.
- Offre de services (contexte, méthode de travail, équipe de réalisation, calendrier de production, produits livrables, coûts, calendrier de paiement, etc.).
- Devis de production.

Savoir faire

- Identification de ses objectifs de vie.
- Identification de ses forces et faiblesses professionnelles.
- Repérage des milieux de stage et de travail potentiels.
- Sollicitation d'un milieu de stage pour la session suivante (stage en dehors du Québec).
- Rédaction d'une lettre de présentation au maître de stage.
- Réalisation d'un curriculum vitae muséologique.
- Réalisation d'une carte d'affaires.
- Simulation d'entrevues.
- Rencontres avec des employeurs.
- Collecte autonome de données pertinentes à un projet muséologique.
- Analyse du contexte et de toutes les données d'un projet muséologique.
- Recherche de solutions adéquates.
- Sélection des moyens les plus efficaces pour décrire la solution retenue afin de réaliser un projet muséologique.
- Rédaction d'une offre de services.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- la réalisation d'un curriculum vitae qui pourra être envoyé au maître de stage;
 - la rédaction d'une offre de services élaborée.
-

570 144 MO Emballer et transporter des objets de collection

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	1-3-3	2,33	5

Préalables : PR570 ESE; PA570 104

Compétence visée : Assurer la conservation préventive

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Contrôler les facteurs de détérioration	570 104 MO	1
Protéger les tableaux	570 105 MO	2
Protéger les textiles	570 115 MO	3
Protéger les objets organiques	570 125 MO	4
Protéger les documents et les œuvres sur papier	570 135 MO	4
Protéger les objets inorganiques	570 145 MO	5
Aménager une réserve	570 ESU 05	5

Objectif ministériel atteint :

00QE Exécuter des projets de déplacements de biens culturels

Buts du cours :

Ce cours est le septième d'une série de huit où l'élève apprendra à conserver les objets de collection. Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de planifier et de réaliser correctement le transport de divers types de biens culturels, effectué sur de courtes ou de longues distances. Les activités d'emballage et de déménagement pourront être réalisées à l'intérieur du collège et dans des institutions muséales. L'élève sera appelé à concevoir, fabriquer et assembler divers modèles d'emballage et de caisses selon les normes muséales reconnues et adaptés aux besoins des objets de collection qu'ils doivent protéger.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- analyser les particularités des biens culturels à déplacer;
- analyser les caractéristiques du déplacement à réaliser;
- planifier le projet de déplacement;
- concevoir les éléments de protection adéquats pour le transport à effectuer;
- réaliser des éléments de protection et de transport;
- emballer et encaisser les biens culturels.

Contenu

Savoir

- Facteurs de détérioration liés au transport (chocs, vibrations, variations climatiques, etc.).
- Types d'emballage (léger, pour courte distance, pour l'itinérance).
- Éléments contextuels permettant de choisir l'emballage et le mode de transport adéquat pour le déplacement à réaliser (particularité des lieux, caractéristiques des objets, trajet, ressources disponibles, etc.).
- Échéancier de travail.
- Budget d'un projet d'emballage et de transport.
- Équipement et matériaux spécialisés pour l'emballage et le transport d'objets de collection.
- Règles et symboles d'identification liés au transport.
- Procédures institutionnelles pour le transport et le déplacement d'objets.
- Formulaire propres au transport d'objets.
- Règles de santé et de sécurité liées au transport.
- Procédures relatives aux douanes.
- Dispositifs de sécurité.

Savoir faire

- Identification du contexte du déplacement à réaliser.
- Planification du projet d'emballage et de transport (tâches, calendrier, budget, ressources humaines, trajet, locations, etc.).
- Choix d'un emballage et d'un mode de transport adaptés aux besoins.
- Rédaction d'un scénario de déplacement.
- Dessin de plans adaptés aux besoins (caisses, éléments de protection, disposition des objets, etc.).
- Rédaction d'un devis s'adressant à des fournisseurs de biens et services.
- Fabrication d'une caisse.
- Fabrication des éléments de protection des objets.
- Inscription des consignes propres à la manipulation des emballages ou des caisses.
- Installation sécuritaire des objets dans les caisses.
- Chargement des caisses dans le camion.
- Rédaction des formulaires techniques nécessaires au transport des objets.
- Identification des procédures de douane liées au déplacement.
- Installation des dispositifs et stratégies de sécurité.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un scénario de déplacement;
 - la fabrication d'un emballage pour un déplacement de courte distance;
 - la fabrication d'une caisse de transport pour un déplacement de longue distance.
-

570 145 MO Protéger les objets inorganiques

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	2-3-3	2,67	5

Préalables : PR570 ESE; PA570 104

Compétence visée : Assurer la conservation préventive

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Contrôler les facteurs de détériorations	570 104 MO	1
Protéger les tableaux	570 105 MO	2
Protéger les textiles	570 115 MO	3
Protéger les objets organiques	570 125 MO	4
Protéger les documents et les œuvres sur papier	570 135 MO	4
Emballer et transporter des objets collection	570 144 MO	5
Aménager une réserve	570 ESU 05	5

Objectifs ministériels atteints :

00PZ Assurer la protection d'objets faits de matières organiques, inorganiques et synthétiques;

00PY Assurer la protection de documents sur papier, audiovisuels et informatiques.

Buts du cours :

Ce cours est le sixième d'une série de huit où l'élève apprendra à conserver et à protéger les objets de collection. Il traite de façon plus spécifique de la conservation préventive appliquée aux objets faits de matière inorganique, c'est-à-dire de matériaux d'origine minérale ou synthétisés par l'être humain par des procédés complexes inexistant dans la nature. Au terme de ce cours, l'élève sera capable de reconnaître les différents types de matériaux inorganiques, ainsi que leurs principaux facteurs de détérioration. Il apprendra aussi à protéger les objets inorganiques selon les méthodes et les normes muséologiques reconnues. Sur le plan du travail pratique, il sera amené à concevoir et à réaliser des éléments de protection ou des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition d'objets faits de matière inorganique. Ce cours pourra être donné en partenariat avec une institution possédant une collection significative pour ce type d'apprentissage. L'élève sera alors invité à réaliser un projet dans le cadre d'une mise en contexte réelle.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- distinguer les catégories de matériaux inorganiques et leurs effets;
 - reconnaître les facteurs de détériorations des objets faits de matériaux inorganiques;
 - concevoir des éléments de protection et des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition d'objets faits de matériaux inorganiques;
 - réaliser des éléments de protection et des supports pour la manipulation, le déplacement, la mise en réserve et l'exposition d'objets faits de matériaux inorganiques;
 - appliquer les méthodes reconnues d'entretien et de conservation des objets faits de matériaux inorganiques.
-

Contenu

Savoir

- Limite de la classification entre les matériaux organiques, inorganiques et synthétiques.
- Historique des objets inorganiques et synthétiques (pierres, métaux, céramiques, verre, plastiques...).
- Types d'objets faits de matériaux inorganiques susceptibles d'être retrouvés dans les collections du Québec (sculptures, monnaies, poteries, artefacts archéologiques, supports audiovisuels, etc.).
- Description physique d'un objet faits de matériaux inorganiques (matériaux, techniques de fabrication, techniques d'assemblage, dimensions, etc.).
- Problématique des objets composites.
- Facteurs de détérioration relatifs aux objets faits de matériaux inorganiques.
- Vocabulaire propre aux objets faits de matériaux inorganiques.
- Normes de conservation relative aux objets faits de matériaux inorganiques.
- Facteurs de détérioration relatifs aux objets faits de matériaux inorganiques.
- Diversité des systèmes de mise en valeur.
- Fournisseurs d'équipements de matériaux et de services spécialisés.
- Rôle du charbon activé.
- Diversité des dispositifs de sécurité.
- Services et ressources professionnel spécialisés dans les objets faits de matériaux inorganiques.

Savoir faire

- Manipulation et déplacement sécuritaire des objets faits de matériaux inorganiques.
- Préparation d'un espace de travail sécuritaire pour les objets de collection.
- Identification à vue des matériaux.
- Rédaction d'un constat d'état respectant la normalisation Info-Muse.
- Rédaction d'une fiche documentaire sommaire.
- Analyse d'une situation donnée et proposition d'une solution appropriée au contexte.
- Conception des éléments de protection et des supports.
- Réalisation de plans informatiques ou manuels respectant les normes de présentation.
- Planification du projet (plans, budget, calendrier, bons de commande, etc.).
- Utilisation des matériaux spécialisés pour la protection des objets faits de matériaux inorganiques.
- Application des normes de conservation relatives aux objets faits de matériaux inorganiques.
- Réalisation d'éléments de protection pour les objets faits de matériaux inorganiques.
- Choix des dispositifs de sécurité appropriés aux objets faits de matériaux inorganiques.
- Installation des dispositifs de sécurité appropriés aux objets faits de matériaux inorganiques.
- Pose d'un numéro d'acquisition.
- Dépoussiérage des objets faits de matière inorganique.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle des connaissances;
 - l'identification de matériaux inorganiques;
 - la réalisation de tâches professionnelles, de supports de mise en valeur ou de protection appropriés au contexte, conformes aux demandes des décideurs du projet (professionnels de l'institution muséale partenaire et professeurs).
-

570 153 MO Réaliser des supports d'objets

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	0-3-3	2,00	5

Préalables : PA570 104; PA570 134; PA570 ESE

Compétence visée : Monter une exposition

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Réaliser des plans et des maquettes	570 114 MO	3
Réaliser des éléments graphiques	570 124 MO	3
Sélectionner et installer l'éclairage d'expositions	570 ESQ 03	4
Réaliser des plans informatisés de projets muséaux	570 134 MO	4
Utiliser et entretenir des appareils multimédias	570 ESW 04	6
Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition	570 155 MO	6
Monter, entretenir et démonter une exposition	570 165 MO	6

Objectif ministériel atteint :

00PS Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal

00QG Produire des présentations de mise en valeur de biens culturels

Buts du cours :

Ce cours est le cinquième d'une série de huit où l'élève apprendra à monter une exposition. À ce stade de sa formation, l'élève possède plusieurs habiletés manuelles et de nombreuses connaissances en conservation préventive. Ce cours pratique, qui se déroulera entièrement en ateliers, fera appel à tous ces savoirs et permettra à l'élève d'explorer les formes, les techniques et les matériaux utilisés dans la fabrication de supports muséologiques. À chaque semaine, un nouveau défi ou une mise en situation sera proposé aux étudiants qui devront imaginer et créer des supports d'objets respectant à la fois les règles de l'esthétique et les normes de conservation préventive. Ce cours vise surtout la mise en valeur des objets de collection dans les expositions.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- explorer diverses techniques et matériaux muséologiques avec une perspective d'innovation;
- présenter des concepts de supports d'exposition en fonction d'une situation muséale donnée;
- fabriquer des supports d'exposition muséologiques en fonction d'une situation donnée;
- évaluer la qualité de sa production en fonction d'une commande et d'un contexte donné;
- apporter les correctifs appropriés en fonction d'une commande et d'un contexte donné;
- concevoir des supports d'exposition muséologiques en fonction d'une situation donnée.

Contenu

Savoir

- Rappel des caractéristiques d'un bon support d'exposition.
- Rappel des caractéristiques des matériaux muséologiques.
- Importance de l'esthétique dans le support d'exposition.
- Conciliation entre esthétique et conservation préventive.
- Respect de la thématique, de l'intégrité de l'objet et de l'esprit du concept d'exposition.
- Responsabilité professionnelle.
- Attitude professionnelle face à la critique.
- Sources d'inspiration pour la création de supports d'exposition.
- Processus créatif.

Savoir faire

- Réalisation d'un même support dans plusieurs matériaux.
- Conception de différents designs de supports pour un même objet.
- Réalisation de support respectant un concept imposé (formes, couleurs, styles, époques, matériaux, etc.).
- Réalisation de supports muséologiques en fonction de contraintes diverses (petit budget, temps restreint, restriction d'équipement, matériaux spécifiques, etc.).
- Réalisation de supports pour différents objets (textile, livre, et autres objets).
- Réalisation de supports muséologiques répondant à un défi de localisation (accrochage au mur, suspension, autoportant, en vitrine etc.).
- Réalisation d'un support de grande qualité.
- Autoévaluation de son travail.
- Proposition de corrections pertinentes visant à améliorer le produit.
- Modification du produit pour en augmenter la qualité.
- Analyse du contexte.
- Choix d'une stratégie de réalisation en fonction du défi à relever.
- Croquis des supports d'exposition.
- Réalisation de plans de fabrication et d'assemblage.
- Croquis de la disposition des supports, objets et vignettes dans une vitrine.
- Tests de disposition des supports, objets et vignettes dans une vitrine.
- Explication et justification de sa démarche créative.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- la réalisation d'un support d'exposition de grande qualité;
 - la réalisation de supports muséologiques créés en fonction de contraintes diverses;
 - l'explication du processus créatif lors de la réalisation des supports d'exposition.
-

570 ESU 05 Aménager une réserve

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	2-3-2	2,33	5

Préalables : PA570 105; PA570 115; PA570 125 ; PA570 135 ; PA570 ESE; CR570 145

Compétence visée : Assurer la conservation préventive

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Contrôler les facteurs de détériorations	570 104 MO	1
Protéger les tableaux	570 105 MO	2
Protéger les textiles	570 115 MO	3
Protéger les objets organiques	570 125 MO	4
Protéger les documents et les œuvres sur papier	570 135 MO	4
Emballer et transporter des objets collection	570 144 MO	5
Protéger les objets inorganiques	570 145 MO	5

Objectif ministériel atteint :

00QD Aménager une réserve de biens culturels

Buts du cours :

Ce cours est le huitième et dernier d'une série de huit cours où l'élève apprendra à conserver les objets de collection. C'est un cours intégrateur où l'élève sera placé dans des situations d'apprentissage qui l'inciteront à analyser un contexte et à faire des choix judicieux pour entreposer une collection dans le respect des normes usuelles de conservation préventive. Le département de Techniques de muséologie privilégie l'enseignement par projet pour ce type de cours. Au terme de ce cours l'élève aura acquis la compétence lui permettant de conserver différents types de collection, et ce dans n'importe quel contexte. Il saura identifier les matériaux dont sont faits les objets, repérer les facteurs de détérioration potentiels, appliquer les mesures de conservation appropriées et réaliser des infrastructures et des supports de protection. L'élève sera surtout en mesure d'évaluer le travail à faire en fonction d'un contexte muséologique donné, du temps alloué et des ressources humaines, matérielles et financières disponibles.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- analyser tous les éléments du contexte dans lequel s'inscrit le projet de mise en réserve;
- planifier le projet de mise en réserve;
- proposer et justifier des solutions adéquates pour réaliser la mise en réserve;
- réaliser les supports de mise en réserve et les éléments de protection;
- installer les objets de collection dans la réserve.

Contenu

Savoir

- Rôle d'une réserve.
- Localisation idéale des réserves.
- Locaux et tâches connexes liés aux réserves.
- Influence des types de collection sur l'aménagement d'une réserve.
- Organisation matérielle d'une réserve (revêtements et matériaux, mobilier de rangement, sécurité, déplacement et circulation, facilité d'accès aux objets, respects des normes de conservation préventive - climat, éclairage, appareils de contrôle).
- Mobilier spécialisé dans la mise en réserve.
- Plan d'urgence.
- Étapes de planification d'un projet de réserve.
- Répartition et gestion du travail d'équipe.
- Circulation dans les réserves.
- Facilité d'accès aux objets de collection.
- Système de localisation des objets dans la réserve.
- Accès à la réserve.
- Règles de sécurité dans la réserve.

Savoir faire

- Identification de tous les éléments liés à la collection et sa mise en réserve (types de collection, politiques d'acquisition et évolution de la collection, caractéristiques physiques des locaux pressentis pour la réserve, besoins des décideurs, ressources disponibles, faisabilité technique, etc.).
- Identification des possibilités et des contraintes du contexte de travail (espace de travail, horaire et accès, outils, équipements, ressources humaines et budget disponibles, etc.).
- Mesure des impacts du travail qui est demandé en fonction du contexte et de la faisabilité technique.
- Discussion concernant la réalisation ou la modification du projet de mise en réserve avec les ressources professionnelles.
- Organisation du lieu de travail.
- Préparation de la salle (lavage, nettoyage, peinture, etc.).
- Planification d'un calendrier de travail.
- Présentation d'un budget.
- Organisation des équipes de travail.
- Rédaction d'un devis de travail.
- Communication efficace avec les ressources professionnelles en cause.
- Conception et réalisation d'un plan d'aménagement informatisé qui tient compte des contraintes et des besoins.
- Récupération de mobilier.
- Consultation de fournisseurs (catalogues, sites Internet, représentants, etc.).
- Commande de mobilier de mise en réserve.
- Réalisation de croquis ou de plans de fabrication et d'assemblage.
- Sélection des matériaux appropriés.
- Utilisation optimale des outils de construction.
- Fabrication des supports ou éléments de protection.
- Présentation régulière de l'état d'avancement des travaux.
- Communication immédiate de tout imprévu pouvant modifier la réalisation du projet.
- Transport sécuritaire des objets.
- Installation des objets de collection dans les supports et les éléments de protection.
- Installation sécuritaire des objets de collection dans la réserve.
- Installation des appareils de mesure et de contrôle.
- Installation des dispositifs de sécurité.
- Consignation des localisations d'objets dans la réserve.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- un contrôle des connaissances;
 - sa participation efficace et significative à la réalisation d'un projet de mise en réserve de collection;
 - la réalisation de documents, de produits ou de tâches professionnelles conformes aux demandes des décideurs du projet (professionnels de l'institution muséale partenaire et professeurs).
-

570 155 MO Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	1-4-2	2,33	6

Préalables : PA tous les cours de formation spécifique des sessions 1 à 5; CR570 165

Compétence visée : Monter une exposition

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Réaliser des plans et des maquettes	570 114 MO	3
Réaliser des éléments graphiques	570 124 MO	3
Sélectionner et installer l'éclairage d'expositions	570 ESQ 03	4
Réaliser des plans informatisés de projets muséaux	570 134 MO	4
Réaliser des supports d'objets	570 153 MO	5
Utiliser et entretenir des appareils multimédias	570 ESW 04	6
Monter, entretenir et démonter une exposition	570 165 MO	6

Objectifs ministériels atteints :

- 00PS Fabriquer des formes propres à l'environnement muséal
 - 00QG Produire des présentations de mise en valeur de biens culturels
-

Buts du cours :

Ce cours est le septième d'une série de huit où l'élève apprendra à monter une exposition. Le département de Techniques de muséologie privilégie l'enseignement par projet pour ce cours, qui est habituellement jumelé au cours *Monter, entretenir et démonter une exposition*. L'élève sera donc placé dans des situations d'apprentissage qui l'inciteront à analyser un contexte et à faire des choix judicieux pour fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition. Il se déroulera en partie dans le laboratoire informatique, dans l'atelier de menuiserie et dans une institution muséale. À partir d'un projet muséologique réel, l'élève sera appelé à réaliser des plans et à fabriquer du mobilier d'exposition, des supports d'objets, des pièces scénographiques ou tout autre élément d'exposition.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- analyser le projet de fabrication et son contexte;
- planifier la réalisation du projet de fabrication;
- concevoir le mobilier et les éléments d'exposition;
- fabriquer le mobilier et les éléments d'exposition;
- évaluer la qualité de sa production en fonction de la commande;
- apporter les correctifs appropriés en fonction du contexte de travail;

Contenu

Savoir

- Rappel des caractéristiques des matériaux muséologiques.
- Rappel des matériaux propres au mobilier et aux éléments d'exposition.
- Importance de l'esthétique dans le mobilier et les éléments d'exposition.
- Conciliation entre esthétique et conservation préventive.
- Respect de la thématique, de la collection et de l'esprit du concept d'exposition.
- Rappel des différentes techniques d'assemblage.
- Rappel des procédés et produits de finition.
- Responsabilité professionnelle.
- Attitude professionnelle face à la critique.
- Analyse du contexte du projet : influence du contexte sur la fabrication du mobilier et des éléments d'exposition (durée de l'exposition, lieu, type de clientèle, budget, fragilité et nature des objets, etc.).
- Rappel des étapes de conception (choix des matériaux, plans, maquettes, prototype, etc.).
- Rappel des jeux de plans (vues, plan de coupe, vues éclatées, rendus, etc.).
- Qualités esthétiques.
- Ergonomie.
- Respect de l'intégrité des objets de collection.
- Solidité et résistance à l'usure.
- Techniques d'assemblage.
- Dispositifs de sécurité.
- Équipements de conservation intégrés.
- Accessibilité aux objets.

Savoir faire

- Identification des possibilités et des contraintes liées au projet.
- Discussion concernant la réalisation ou la modification du projet avec les ressources professionnelles.
- Planification d'un calendrier de travail.
- Organisation des lieux de travail.
- Planification des budgets et des commandes.
- Organisation des équipes de travail.
- Répartition des tâches.
- Consultation des fournisseurs.
- Proposition de croquis.
- Réalisation de plans informatisés respectant les normes de présentation.
- Approbation des croquis et des plans.
- Modifications et corrections des plans.
- Recherche de nouveaux matériaux pour le mobilier et les éléments d'exposition.
- Sélection judicieuse des matériaux.
- Utilisation optimale des outils de construction en fonction du contexte de réalisation.
- Fabrication du mobilier et des éléments d'exposition (coupes, assemblage, test de finition, finition, etc.).
- Présentation régulière de l'état d'avancement des travaux.
- Communication immédiate de tout imprévu pouvant modifier la réalisation du projet.
- Autoévaluation.
- Proposition de correctifs visant à améliorer les produits.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- la réalisation de plans informatisés de mobilier et d'éléments d'exposition;
 - la réalisation de mobilier et d'éléments d'exposition;
 - l'attitude professionnelle durant tout le projet.
-

570 163 MO Documenter les collections IV - Soutien technique

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	1-2-3	2,00	6

Préalable : PA570 133

Compétence visée : Participer à la documentation des collections

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Documenter les collections I - Photographie	570 204 MO	2
Documenter les collections II – Systèmes documentaires	570 123 MO	3
Documenter les collections III - Informatisation	570 133 MO	4

Objectif ministériel atteint :

00QA Documenter les collections

Buts du cours :

Ce cours est le quatrième et dernier d'une série de cours où l'élève apprendra à documenter les collections. C'est un cours intégrateur où l'élève sera placé dans des situations d'apprentissage qui l'inciteront à analyser un contexte et à faire des choix judicieux pour documenter une collection dans le respect des normes usuelles de conservation préventive. Le département de Techniques de muséologie privilégie l'enseignement par projet pour ce type de cours. Au terme de ce cours l'élève aura acquis la compétence lui permettant de documenter différents types de collection, et ce dans n'importe quel contexte. Il saura photographier et faire l'inventaire de biens culturels, consigner l'information de façons manuscrite et informatique, monter les bases de données informatiques en fonction du système documentaire Info-Muse et téléverser l'information dans le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP). L'élève sera surtout en mesure d'évaluer le travail à faire en fonction d'un contexte muséologique donné, du temps alloué et des ressources humaines, matérielles et financières disponibles.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- analyser un projet de documentation de collection;
- réaliser le projet de documentation de collection tel que défini par les décideurs du projet;
- analyser le travail réalisé;
- évaluer l'ensemble du projet afin d'en tirer des apprentissages pour les projets futurs.

Contenu

Savoir

- Rappel des contenus théoriques des cours
Documenter les collections I, II et III.

Savoir faire

- Identification des possibilités et des contraintes du projet et du contexte de travail (lieu physique, horaire et accès, type de collection, outils et équipements disponibles, ressources humaines, budget, demandes du client, etc.).
- Inventaire de la collection.
- Analyse de tous les paramètres du projet de documentation.
- Adaptation du projet de documentation de collection en fonction du contexte et de la faisabilité technique.
- Discussion concernant la réalisation ou la modification du projet de documentation de collection avec les ressources professionnelles.
- Organisation du lieu de travail.
- Planification d'un calendrier de travail.
- Répartition et gestion du travail d'équipe.
- Rédaction d'une proposition de travail.
- Réalisation autonome du travail de documentation.
- Communication efficace avec les ressources professionnelles.
- Évaluation du travail réalisé en cours de projet.
- Modification des orientations en fonction de l'évaluation.
- Recherche de solutions en vue d'améliorer les méthodes de travail ou les résultats attendus.
- Application des solutions.
- Présentation régulière de l'état d'avancement du travail au client.
- Communication immédiate de toute difficulté pouvant modifier la réalisation du projet.
- Autoévaluation individuelle.
- Rétroaction par rapport à la proposition de travail initiale.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- sa participation efficace et significative à la réalisation d'un projet de documentation des collections;
 - la réalisation de documents ou de tâches professionnelles conformes aux demandes des décideurs du projet (professionnels de l'institution muséale partenaire et professeurs).
-

570 165 MO Monter, entretenir et démonter une exposition

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	1-4-2	2,33	6

Préalables : PA tous les cours de formation spécifique des sessions 1 à 5; CR570 165

Compétence visée : Monter une exposition

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Réaliser des plans et des maquettes	570 114 MO	3
Réaliser des éléments graphiques	570 124 MO	3
Sélectionner et installer l'éclairage d'expositions	570 ESQ 03	4
Réaliser des plans informatisés de projets muséaux	570 134 MO	4
Réaliser des supports d'objets	570 153 MO	5
Utiliser et entretenir des appareils multimédias	570 ESW 04	6
Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition	570 155 MO	6

Objectifs ministériels atteints :

00QC Contribuer à la conception de projets muséaux

00QH Monter une exposition

Buts du cours :

Ce cours est le dernier d'une série de huit où l'élève apprendra à monter une exposition. C'est un cours intégrateur où l'élève sera placé dans des situations d'apprentissage qui l'inciteront à analyser un contexte et à faire des choix judicieux pour monter une exposition. Le département de Techniques de muséologie privilégie l'enseignement par projet pour ce cours, qui est habituellement jumelé au cours *Fabriquer du mobilier et des éléments d'exposition*. Il se déroulera en partie dans une institution muséale. À partir d'un projet muséologique réel, l'élève sera appelé à planifier le montage d'une exposition, à préparer la salle, à installer le mobilier et les éléments muséologiques, à placer les objets de collection dans les vitrines et à réaliser l'éclairage de l'exposition. Au terme de ce cours l'élève aura acquis la compétence lui permettant de monter, entretenir et démonter une exposition, et ce dans n'importe quelle situation. Il sera en mesure d'évaluer le travail à faire en fonction du contexte, du temps alloué et des ressources humaines, matérielles et financières disponibles.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- analyser le projet d'exposition;
- planifier le montage de l'exposition;
- préparer les espaces d'exposition;
- fabriquer et installer les éléments d'exposition;
- démontrer une attitude professionnelle adéquate;
- résoudre des problèmes de façon autonome.

Contenu

Savoir

- Rappel des étapes de réalisation d'une exposition (concept, scénario préliminaire, scénario final, réalisation et fabrication, installation, rodage, etc.).
- Tâches de gestion d'un projet d'exposition.
- Techniques de réparation de murs.
- Règles d'aménagement institutionnelles (type de peinture, couleurs, systèmes d'accrochage, contraintes patrimoniales, etc.).
- Étapes d'installation d'une exposition.
- Tâches d'entretien d'une exposition.
- Étapes de démontage.
- Rappel du code de déontologie muséal.
- Règles et philosophie institutionnelles.
- Éthique et étiquette professionnelles.
- Rappel des étapes de résolution de problème.

Savoir faire

- Identification des possibilités et des contraintes liées au projet.
- Identification des possibilités et des contraintes du contexte de travail (espace de travail, horaire et accès, outils, équipements, ressources humaines et budget disponibles, etc.).
- Discussion concernant la réalisation ou la modification du projet d'exposition avec les ressources professionnelles.
- Planification d'un calendrier de travail.
- Organisation des lieux de travail.
- Planification des budgets et des commandes.
- Organisation des équipes de travail.
- Répartition des tâches.
- Consultation des fournisseurs.
- Communication efficace avec les ressources professionnelles en cause.
- Vérification des règles d'aménagement institutionnelles.
- Examen minutieux des lieux.
- Fabrication des infrastructures, si nécessaire.
- Réparation des surfaces d'exposition.
- Nettoyage des espaces d'exposition.
- Respect des plans d'aménagement.
- Installation sécuritaire des éléments de l'exposition (mobilier, éléments scénographiques, équipements multimédias, supports d'objets, objets de collection, etc.).
- Installation des dispositifs de sécurité.
- Installation des dispositifs de contrôle ambiant.
- Transport sécuritaire des objets de collection.
- Vérification de la qualité du montage (solidité, fonctionnalité, esthétique, sécurité, etc.).
- Apport des correctifs nécessaires.
- Participation active au développement du projet.
- Communication professionnelle efficace (clients, professeurs, équipiers).
- Proposition d'idées créatives dans le respect du concept d'exposition.
- Présentation de concepts d'aménagement de vitrines ou de zones de l'exposition.
- Respect des équipements et des lieux de travail.
- Respect des individus.

Si le projet s'y prête ou le permet :

- Entretien d'une exposition.

Si le projet s'y prête ou le permet :

- Démontage sécuritaire d'une exposition.

Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées par :

- sa participation efficace et significative à la réalisation d'un projet de montage d'exposition;
 - la réalisation de documents ou de tâches professionnelles conformes aux demandes des décideurs du projet (professionnels de l'institution muséale partenaire et professeurs).
-

570 603 MO	RÉALISER DES PROJETS MULTIMÉDIAS EN MUSÉOLOGIE	Pondération			Unités	Heures contact	Session
		1	2	2	1,67	45	6

Département : Muséologie

Le(s) cours suivant(s) est (sont) préalable(s) au présent cours :

PA 570 203 MO-Documenter les collections I-Photographie (2^e)
PA 570 124 MO-Réaliser des éléments graphiques (3^e)

Le présent cours est lié au(x) cours suivant(s) :

PA à 570 ETA 16-S'intégrer en milieu professionnel (6^e)

COMPÉTENCES VISÉES

(Voir pp. 43 pour les autres cours contribuant au développement des compétences)

n° 4 : Monter une exposition

OBJECTIFS MINISTÉRIELS LIÉS (Voir pp. 50 pour les autres cours liés)

00PU-Effectuer des montages graphiques.

00PV-Assurer l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'équipement technique.

PRÉSENTATION DU COURS

Description : L'univers du multimédia est en pleine effervescence, le milieu muséal s'y engage résolument et le technicien en muséologie en est un acteur essentiel ! Ce cours, unique dans le programme et axé sur les plus récentes avancées technologiques, vous introduira à la conception, la planification et la réalisation de projets multimédias en liens avec la conservation et la diffusion du patrimoine matériel et immatériel.

Buts du cours : Ce cours d'initiation aux applications multimédias dans le monde muséal a pour but de fournir à l'étudiant les savoirs et savoir-faire nécessaires afin de se familiariser avec les équipements audiovisuels et informatiques utilisés dans les expositions, réelles ou virtuelles. En plus d'analyser le rôle grandissant du multimédia dans les musées, il en découvrira le potentiel comme moyen de communication, de mise en valeur et de présentation destinés à divers usages et publics. Sur le plan technique, il en parcourra les différentes étapes de réalisation en créant une production multimédia.

Place du cours dans le programme : Ce cours est le sixième d'une série de huit où l'élève apprendra à monter une exposition. Dès lors, les acquis des cours 570 124 MO-Réaliser des éléments graphiques (3^e), 570 114 MO-Réaliser des plans et des maquettes (3^e), 570 134 MO-Réaliser des plans informatisés de projets muséaux (4^e), 570 ESQ 03-Sélectionner et installer l'éclairage d'expositions (4^e) et 570 153 MO-Réaliser des supports d'objets (5^e) seront réinvestis dans ce cours de même que les acquis du cours 570 203 MO-Documenter les collections I-Photographie (2^e).

Les acquis de ce cours seront réinvestis dans les cours du programme : 570 165 MO-Monter, entretenir et démonter une exposition (6^e), 570 163 MO-Documenter les collections IV-Soutien technique (6^e) et 570 ETA 16-S'intégrer en milieu professionnel (6^e).

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

N/A

PERFORMANCE FINALE ATTENDUE

Description : Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser et mettre en œuvre un projet multimédia selon les consignes du professeur.

Critères de performance : L'étudiant devra être en mesure de faire la démonstration de sa capacité d'intervention selon les critères de performance suivants :

- interprétation correcte des objectifs visés par le projet;
- analyse pertinente du message à intégrer au projet multimédia;
- sélection ou élaboration appropriée de l'iconographie, des textes et des documents sonores;
- assemblage (physique ou virtuel) précis et durable;
- sélection appropriée des équipements multimédias en milieu muséal.

Contenu

Objectifs d'apprentissage	Savoirs	Savoir-faire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Planifier l'exécution du projet multimédia. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Types de public cible ▪ Méthode pour concevoir un message ▪ Méthode pour décoder un message ▪ Efficacité de la communication 	<p>Dans le but de réaliser un projet multimédia selon les consignes du professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ interprétation correcte des objectifs visés par le projet; ▪ analyse pertinente du message à intégrer au projet multimédia; ▪ établissement détaillé de la séquence des travaux; ▪ établissement détaillé des ressources nécessaires pour l'exécution du projet multimédia; ▪ estimation réaliste des coûts;
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélectionner les éléments du projet multimédia. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité des ressources : <ul style="list-style-type: none"> - documentaires, - technologiques. ▪ Processus d'élaboration de nouvelles ressources ▪ Droits d'auteur ▪ Évolution des ressources multimédias ▪ Caractéristiques essentielles des logiciels choisis ▪ Disponibilité des ressources documentaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage des ressources ▪ Sélection ou élaboration de l'iconographie : <ul style="list-style-type: none"> - photos, - vidéos, - images animées, - illustrations, - etc.; ▪ sélection ou élaboration : <ul style="list-style-type: none"> - de textes, - de documents sonores, - etc.; ▪ sélection judicieuse des différents formats de documents; ▪ sélection des logiciels appropriés; ▪ sélection des symboles et pictogrammes appropriés;
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer les supports du projet multimédia. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Types de supports : <ul style="list-style-type: none"> - physiques, - virtuels. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sélection des supports (physiques ou virtuels) conforme à l'utilisation du montage et aux coûts établis; ▪ établissement correct des dimensions des supports; ▪ utilisation ou fabrication soignée des supports; ▪ application rigoureuse des règles de typographie; ▪ équilibre des formes et des couleurs; ▪ précision de la prise de mesure; ▪ présentation complète du montage préliminaire; ▪ apport des correctifs pertinents;
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminer l'emplacement des éléments du projet multimédia. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Caractéristiques essentielles du design et de l'ergonomie d'un site web et de ses éléments interactifs ▪ Caractéristiques essentielles du design et de l'ergonomie des éléments physiques du projet multimédia ▪ Interface public 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ application rigoureuse des règles de typographie; ▪ équilibre des formes et des couleurs; ▪ précision de la prise de mesure; ▪ présentation complète du montage préliminaire; ▪ apport des correctifs pertinents;
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assembler le projet multimédia. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Caractéristiques essentielles des plateformes d'édition en ligne ▪ Compatibilité des différents supports multimédias 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ assemblage (physique ou virtuel) précis et durable; ▪ rédaction du message exempte de fautes; ▪ prise en considération des différentes contraintes; ▪ évaluation minutieuse du montage.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélectionner, installer et entretenir les équipements (physiques ou virtuels) et fournitures propres aux projets multimédia. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évolution des équipements multimédias ▪ Équipements multimédias en milieu muséal ▪ Fonctionnement des équipements multimédias ▪ Types de branchement 	<p>Dans le but de réaliser un projet multimédia et ce, selon les consignes du professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ sélection des équipements multimédias en milieu muséal; ▪ interprétation juste du plan de montage (physique ou virtuel); ▪ respect des normes d'installation; ▪ assemblage approprié des composantes; ▪ installation sécuritaire de l'équipement; ▪ synchronisation du fonctionnement des appareils; ▪ vérification périodique du fonctionnement des appareils; ▪ renouvellement des composantes selon les besoins; ▪ fonctionnement sécuritaire des appareils; ▪ nettoyage approprié des appareils; ▪ vérification soignée de l'état des appareils; ▪ rangement approprié des appareils; ▪ consignation rigoureuse des données sur l'état des appareils.

570 ETA 16 S'intégrer en milieu professionnel

Département	Pond	Unités	Session
Techniques de muséologie	2-14-2	6,00	6

Préalables : PA tous les cours de formation spécifique des sessions 1 à 5 et CR ceux de la session 6

Compétence visée : Participer à la gestion de projets muséologiques

Cours contribuant au développement de cette compétence :

<i>Titre du cours</i>	<i>Numéro du cours</i>	<i>Session</i>
Confirmer son choix professionnel	570 ESA 03	1
Caractériser les institutions et les collections muséales I	570 ESC 03	1
Rédiger des documents de travail	412 A23 MO	2
Caractériser les institutions et les collections muséales II	570 113 MO	2
S'initier à la gestion	410 A13 MO	3
Gérer sa carrière	570 143 MO	5

Objectif ministériel atteint :

00PN Analyser la fonction de travail

Buts du cours :

Ce cours est le dernier cours d'une série de sept où l'élève apprendra à gérer des projets muséologiques.

Il s'agit aussi du dernier cours du programme Techniques de muséologie. C'est un cours intégrateur qui fait appel à tous les savoirs et savoir-faire acquis par l'élève au cours de ses trois années d'étude. Par le biais d'un stage à l'extérieur du collège, l'élève sera placé dans des situations d'apprentissage qui l'inciteront à analyser un contexte et à faire des choix professionnels judicieux. L'élève devra travailler six semaines dans une institution ou une entreprise à caractère muséal. Il aura donc la possibilité de se familiariser avec les réalités liées à l'exercice de sa profession. Lors de cette intégration en milieu muséal, l'élève pourra explorer une ou plusieurs facettes du travail du technicien en muséologie : la conservation préventive des collections, la documentation des collections et la réalisation d'exposition. L'élève devra s'intégrer à une équipe de travail et effectuer une ou des tâches de façon relativement autonome. Au terme de ce cours l'élève devra présenter son expérience de travail ainsi que les apprentissages qu'il en a retirés.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- s'intégrer à une équipe de travail professionnelle;
- analyser les besoins en fonction des divers travaux à effectuer;
- effectuer des tâches professionnelles de façon autonome;
- évaluer la qualité de ses interventions dans le milieu professionnel.

Contenu

Savoir

Pré-stage (10 semaines)

- Déroulement et conditions du stage en milieu de travail.
- Responsabilités de l'élève, du maître de stage, de l'institution hôte, du responsable des stages, du Collège Montmorency.
- Communications dans le milieu du travail.
- Éthique et étiquette au travail.

Stage dans le milieu muséal (6 semaines)

- Apprentissage variable selon les types et les milieux de stage.

Post-stage (1 semaine)

- Présentation formelle devant un public.
- Autorisation de diffusion d'information.

Savoir faire

- Repérage d'un milieu de stage (visites et recherches personnelles).
- Sollicitation d'un stage.
- Rencontres avec des employeurs.
- Rédaction du mandat d'intervention dans le milieu de stage.
- Mise à jour et envoi du curriculum vitae.
- Rédaction de lettres de présentation et de transmission.
- Interprétation des consignes provenant du maître de stage.
- Organisation de son espace de travail.
- Organisation de son temps de travail.
- Application de ses connaissances en muséologie.
- Réalisation de divers travaux muséologiques.
- Identification d'une problématique propre au milieu de stage en vue de la présentation de fin d'études.
- Planification et présentation en plénière d'un exposé oral sur l'expérience de stage.
- Rédaction d'un rapport de stage.
- Évaluation de l'expérience de stage.

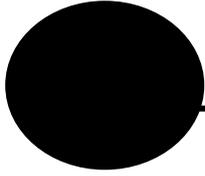
Performances attendues

Au terme de ce cours, les capacités de l'élève seront vérifiées entre autres par :

- une évaluation faite par le maître de stage;
 - un rapport de stage;
 - une présentation orale en plénière présentant l'expérience de stage.
-

Fiche signalétique de l'épreuve synthèse de programme

Programme :	Techniques de muséologie (570.B0)
Cours associé :	S'intégrer en milieu professionnel 570 ETA 16
Objectif	<p>Après avoir développé, tout au long de sa formation collégiale, des compétences relatives au savoir théorique, au savoir-faire (habileté) et au savoir-être (comportement), l'élève peaufine sa formation en développant dans le milieu professionnel son autonomie et son sens de l'initiative c'est-à-dire son savoir-agir.</p> <p>L'épreuve synthèse de programme sert à vérifier si l'élève a atteint, selon les normes déterminées par les enseignantes et les enseignants de Techniques de muséologie, un niveau acceptable de compétence. En d'autres termes, l'élève qui arrive au terme de sa formation collégiale technique, est-il prêt pour le marché du travail en tant que technicienne et technicien en muséologie ?</p>
Forme de l'épreuve	<p>Durant son intégration en milieu de travail, l'élève identifiera une situation donnée dont il devra analyser les différents éléments en faisant appel à ses quatre savoirs : savoir théorique, savoir-faire, savoir-être, savoir-agir. Il devra ensuite, lors d'une plénière, exposer l'ensemble de sa démarche.</p>
Contexte et éléments d'évaluation	<p>L'exposé oral de l'élève se fera lors d'une plénière à laquelle seront conviés les élèves et les enseignantes et les enseignants de Techniques de muséologie du collège. Lors de cette plénière, un jury composé des enseignantes et enseignants de muséologie évaluera l'exposé oral de l'élève.</p> <p>L'évaluation prendra en considération une ou plusieurs des grandes compétences développées par le programme de Techniques de muséologie :</p> <ul style="list-style-type: none">• Fabriquer des éléments muséologiques• Assurer la conservation préventive des collections• Participer à la documentation des collections• Monter des expositions• Participer à la gestion de projets muséologiques <p>Il est à noter que l'évaluation du jury se fera à partir d'une grille d'observation qui tiendra compte, non seulement des grandes compétences développées par la formation spécifique, mais également des aptitudes et des habiletés développées par la formation générale.</p>



Annexe : Formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française : ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français langue d'enseignement et littérature, pourra montrer :

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critique.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophique pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer :

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophique;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants :

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'un œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelée à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.

- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant et à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer :

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicite dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à mettre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer :

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'Efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.